



RAPPORT D'ACTIVITÉS 2024



**HAUT PAYS
BIGOUDEN**
BRO VIGOUDENN UHEL



Sommaire

Édito.....	3
Vie politique et institutionnelle.....	4

LES SERVICES SUPPORTS

Finances.....	7
Ressources humaines.....	10
Communication	12
Informatique.....	14

VALORISER ET PRÉSERVER L'ENVIRONNEMENT

Cycles de l'eau.....	17
Environnement.....	20
Collecte et traitement des déchets.....	22

DÉVELOPPER UNE ÉCONOMIE EN ADÉQUATION AVEC L'ENVIRONNEMENT ET LE CADRE DE VIE

Développement économique.....	26
Bâtiments, équipements communautaires, commerces de proximité.....	28
Voirie.....	30
Mobilités.....	32

CONFORTER LE LIEN SOCIAL

Habitat.....	36
France services	38
Le Centre Intercommunal d'Action Sociale.....	40
Jeunesse	42
Culture.....	46

Édito

Chaque année, le rapport d'activités rend compte des actions menées par la communauté de communes. Il met en lumière les projets conduits par les services en cohérence avec les orientations et politiques publiques définies. Véritable document de référence, il permet d'apprécier l'état d'avancement des projets et des missions engagées.

L'année 2024 a été marquée par plusieurs réalisations structurantes. Le service public d'assainissement non collectif (SPANC) a connu une évolution importante avec l'élargissement de ses missions. L'accompagnement technique et administratif auprès des usagers a été renforcé, tandis que de nouveaux outils et de nouvelles mesures ont été déployés pour lutter plus efficacement contre les installations polluantes.

Sur le volet culturel, l'année a été marquée par la finalisation et l'approbation du projet culturel de territoire par le conseil communautaire, établissant ainsi la stratégie communautaire et les actions à mener dans les prochaines années. Ce travail a conduit à la signature d'un pacte de développement culturel avec l'État-DRAC Bretagne, une première dans le Finistère.

Côté jeunesse, l'année 2024 a été marquée par la réécriture de la Convention Territoriale Globale en partenariat avec la CAF du Finistère, un document cadre qui fixe les objectifs à atteindre pour répondre aux besoins des familles, en couvrant des thématiques essentielles allant de la petite enfance à la jeunesse, en passant par la parentalité et le handicap. Conduite



dans une démarche collaborative et participative, elle a associé les acteurs du territoire, les habitants et les partenaires institutionnels avant d'être approuvée fin 2024 par le conseil communautaire.

Dans le domaine de l'habitat, l'élaboration de la stratégie bigoudène pour la période 2025-2030, en partenariat avec la Communauté de communes du Pays Bigouden Sud, vient apporter une vision partagée pour anticiper et accompagner les évolutions à venir.

L'année 2024 a également vu le lancement de la solution Ouestkarr, un outil destiné à faciliter le covoiturage, tant à l'échelle du territoire communautaire qu'à celle de l'Ouest Cornouaille.

Elle a également été marquée par la mise en service de la nouvelle déchèterie communautaire à Pouldreuzic, accompagnée d'une révision des horaires d'ouverture et du renforcement des effectifs d'accueil, permettant ainsi d'offrir des conditions d'accueil optimisées pour l'ensemble des usagers.

Ces projets emblématiques ne résument pas à eux seuls l'ensemble de l'action conduite. Le rapport d'activités en témoigne : il met en avant la richesse et la diversité des interventions menées au quotidien par les services techniques, administratifs et du Centre Intercommunal d'Action Sociale, dont l'engagement constitue le socle du bon fonctionnement de la collectivité.

Bonne lecture.

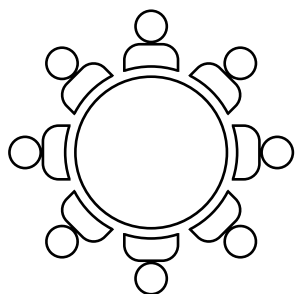
Josiane Kerloc'h,
Présidente de la communauté de communes
du Haut Pays Bigouden



Vie politique et institutionnelle

Les instances

Démission en octobre, d'Emmanuelle RASSENEUR, 1^{ère} VP déléguée à la déclinaison du projet de territoire, à l'accompagnement des transitions, à l'environnement, au littoral et à la communication.
Installation en novembre, de Gwenaëlle JAOUEN, conseillère communautaire, en attente des élections à Gourlizon.



En 2024 :

9 réunions du conseil communautaire

14 réunions du bureau

210 délibérations

Composition du conseil communautaire

Plonéour-Lanvern - 11 sièges : J.Kerloc'h, F. Pichon, J. Alain, F. Bergougnoux, C. Droguet, H. Le Berre, J-F. Le Bleis, N. Kervevan, S. Pereira, S. Peron, C. Kerdranvat

Plozévet - 6 sièges : G.Kérézeon, J-C. Marle, P. Cornec, M-T. Dufour, M. Le Goff, J-B.Yannic

Pouldreuzic - 4 sièges : P. Ronarc'h, M. Burel, H. Le Coz, N. Vivien

Plogastel-St-Germain - 3 sièges : A. Berrivin, P.Stephan, J. Plouhinec

Landudec - 3 sièges : Y. Le Guellec, G. Gentric, M. Joncour

Guiler-sur-Goyen - 2 sièges : J. Cariou, M. Biger

Gourlizon - 2 sièges : E. Rasseneur, O. Pors

Plovan - 2 sièges : D. Andro, M. Burel

Tréogat - 2 sièges : A. Gerbe, L. Petillon

Peumerit - 2 sièges : J-L. Caradec, I. Tanguy

Composition du bureau communautaire

Présidente : J.Kerloc'h

1^{ère} VP déléguée à la déclinaison du projet de territoire, à l'accompagnement des transitions, à l'environnement et au littoral et à la communication : E. Rasseneur,

2^{ème} VP délégué à la voirie : P.Stephan

3^{ème} VP délégué au développement économique, au tourisme, aux mobilités et aux réseaux numériques : P. Ronarch

4^{ème} VP délégué à l'eau, l'assainissement et au SAGE : M. Burel

5^{ème} VP délégué au CIAS et à l'action sociale : Y. Le Guellec

6^{ème} VP délégué aux RH, à la cohésion sociale, à la jeunesse et à la culture : J-L Caradec

7^{ème} VP délégué aux finances et à la mutualisation : F. Pichon

8^{ème} VP délégué à la collecte et à la valorisation des déchets : J-C Marle

9^{ème} VP délégué aux équipements communautaires : J. Cariou

Élu-e-s Maires membres du bureau : A. Berrivin (Maire Plogastel-St-Germain), D. Andro (Maire Plovan), A. Gerbe (Maire Tréogat), G. Kerezeon (Maire de Plozévet).

Vie politique et institutionnelle

Faits marquants

Retrouvez l'ensemble des délibérations du conseil communautaire sur www.cchpb.bzh rubrique « les décisions » ou flashez le QR code ci-dessous :



Février 2024

Modifications des statuts de l'EPCI

Pour intégrer la compétence de coordination culturelle, et la mise en place d'une politique jeunesse à l'échelle communautaire ainsi que le soutien à l'animation à la parentalité.

Mars 2024

Signature de la convention « Bien vivre partout en Bretagne »

Elle a été signée avec la Région pour un montant de subvention de 854 530 € pour la période 2023 - 2025.

Avril 2024

Transfert de la compétence PLU et approbation d'une charte de gouvernance

Juin 2024

Renforcement du service SPANC

Octobre 2024

Signature du pacte culturel

Novembre 2024

Signature de la nouvelle Convention Territoriale Globale

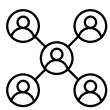
Décembre 2024

Présentation en conseil des axes du projet de territoire, en cours de réactualisation

La communauté de communes du Haut Pays Bigouden porte désormais 21 compétences.

Les services supports

- Finances
- Ressources humaines
- Communication
- Informatique



5 ETP

1

budget
administration générale

4

budgets
annexes

1

budget
CIAS et 4 budgets annexes

1

budget
par ZAC

FINANCES

La direction des finances participe à la définition et à la mise en œuvre de la stratégie budgétaire et financière de la collectivité. A ce titre, elle est chargée de la programmation financière et du suivi budgétaire et financier. Garant ainsi de la fiabilité et de la sécurité des procédures budgétaires de préparation et d'exécution.

Contexte économique

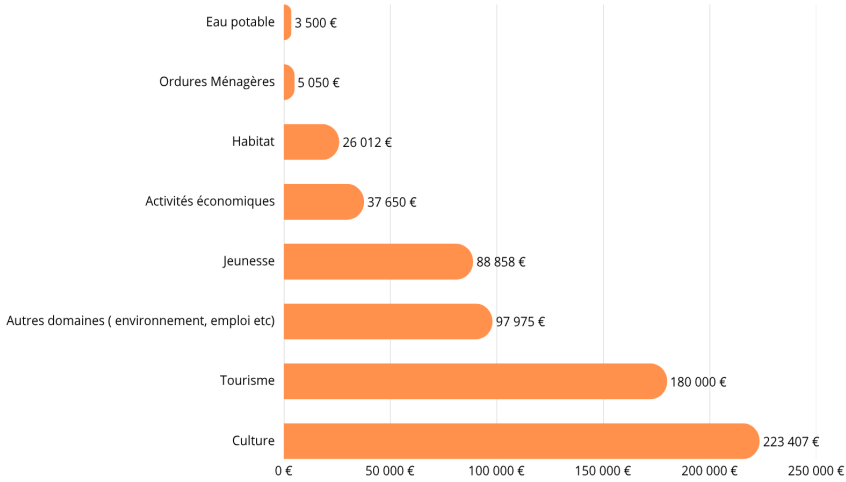
On observe ces dernières années un resserrement des dépenses et des recettes de fonctionnement. Les dotations se stabilisent en 2024. Les dépenses, notamment les charges de personnel sont en augmentation en lien avec de nouvelles mesures législatives et des extensions de périmètre de compétence (PLUI-h). On observe également un passage des charges en année pleine sur les extensions de compétences prises en courant d'année 2023.

Evolution de la direction des finances.

Après un changement de nomenclature en 2023, l'année 2024 est marquée par la fusion des budgets voirie, équipements communautaires et du budget principal. L'année 2024 est également marquée par le changement de nombreux outils financiers avec la préparation du changement de logiciel comptable, mais également de l'ensemble des logiciels facturiers. De nouveaux outils de perspectives financières ont également été développés durant cette année 2024. Ces différents changements ont eu un impact important sur le fonctionnement du service. Pour l'année 2025 c'est l'appropriation des différents logiciels par les services et le passage au compte financier unique en 2026 qui sont inscrits comme projet de service.

Subventions :

Chaque année la Communauté de communes apporte son soutien à de nombreuses associations. Pour l'année 2024 c'est plus de 650 000 € versés aux différents organismes (hors subventions aux budgets annexes) et aux communes du territoire. Ces subventions sont attribuées à nos partenaires par le biais de convention ou pour divers projets. Elles se répartissent dans divers domaines tels que représentés ci-dessous.



En chiffres

662 451 €

de subventions d'investissement,
(632 349 € en 2023)

En chiffres



1 ETP

37

procédures CCHPB

18 marchés publics

11 accords-cadres

8 consultations

(26 procédures en 2023)

3

procédures CIAS

3 marchés publics

(idem en 2023)

MARCHÉS PUBLICS

Le service des marchés publics de la communauté de communes gère l'ensemble des procédures de passation des marchés publics. Il veille à la conformité réglementaire, assure la rédaction et la publication des appels d'offres, et supervise l'évaluation des propositions. En lien avec les différents services, il accompagne la définition des besoins et le suivi des contrats. Ses missions concernent tous les achats et prestations pour le siège, les services techniques et le CIAS.

Seuils des procédures

En 2024, les seuils des procédures formalisées étaient les suivants :

- Fournitures et services : 221 000 € HT (215 000 € HT en 2023)
- Travaux : 5 538 000 € HT (5 382 000 € HT en 2023)

Entre ces seuils et 40 000 € HT, des procédures adaptées sont lancées.

Et en dessous de 40 000 € HT, des consultations sont lancées en sélectionnant 3 prestataires au minimum.

CA 2024

28 834 455 €

Environnement

110 000 €

Gestion et protection des espaces naturels, campagne de reboisement, animations nature, entretien des sentiers de randonnée...



Habitat

163 000 €

Aides aux habitants, fonds Fifi, OPAH...



Cycles de l'eau

2 703 000 €

Travaux de réseaux, entretien des équipements de captage et de traitement,



Voirie

2 208 000 €

Entretien et aménagement des routes d'intérêt communautaire



Équipements communautaires

622 000 €

Bâtiments communautaires, équipements culturels et de loisirs, commerces communautaires...



Bien vieillir

4 582 000 €

Service de soins infirmiers à domicile, EHPAD de Parc an Id, EHPAD et résidence autonomie de la Trinité, projet Bien vieillir



Gestion des déchets

3 790 000 €

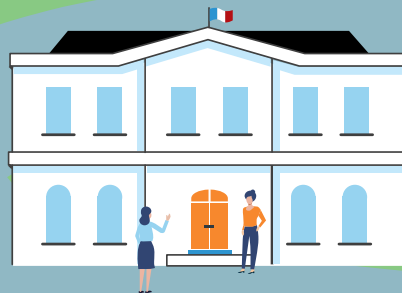
Collecte et traitement des déchets, fonctionnement des deux déchèteries communautaires



Administration générale

14 041 000 €

France services, services supports, frais de personnel, mobilités...



Culture

350 000 €

Action culturelle, soutien aux associations



Jeunesse

171 000 €

Aides aux associations

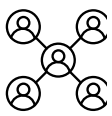


Développement économique

900 000 €

Zones artisanales, tourisme, aides aux entreprises...





4 ETP

892

actes administratifs
établis en 2024
dont **299** pour la CCHPB
et **593** pour le CIAS

2 394

bulletins de salaires
/ indemnités établis en 2024
dont **941** pour la CCHPB
et **1453** pour le CIAS

639

journées de formation
validées dont
296 pour la CCHPB
et **343** pour le CIAS

42

processus de recrutement
(permanents et non-
permanents)

494

candidatures traitées
(demandes d'emploi et de
stage)

209

agents en poste
au 31/12/2024
269 agents sur l'ensemble de
l'année

RESSOURCES HUMAINES

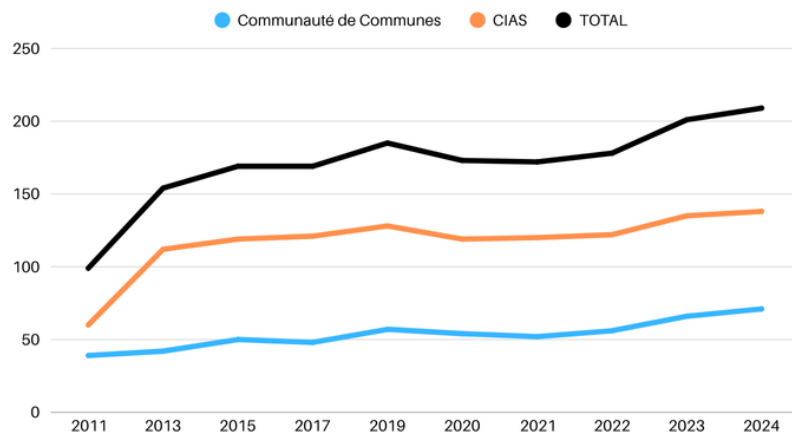
Le service des ressources humaines de la communauté de communes assure le pilotage des processus RH, incluant le suivi des recrutements, la gestion des paies et des carrières. Il gère également l'environnement de travail et anime le dialogue social en lien avec les représentants du personnel, notamment à travers le suivi du comité technique et social commun à la CCHPB et au CIAS. De plus, il veille à la gestion des effectifs, de l'emploi et des compétences, afin de garantir une qualité de vie au travail optimale pour les agents du siège, des services techniques et du CIAS.

Protection Sociale Complémentaire

Après une phase de consultation des agents, mise en place au 01/08/24 d'un contrat collectif complémentaire santé proposé aux agents de la Communauté de Communes et du CIAS. Démarche de présentation aux agents du nouveau contrat de prévoyance pouvant être proposé au 01/01/2025.

Évolution des effectifs

La Communauté de Communes comptait 71 agents permanents et non permanents au 31 décembre 2024 (contre 66 au 31 décembre 2023). Le CIAS comptait 138 agents permanents et non permanents au 31 décembre 2024 (contre 135 au 31 décembre 2023), soit 209 agents au total.



BILAN SOCIAL au 31 décembre 2024

CCHPB

71

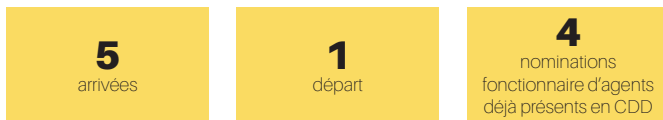
agents en poste
au 31/12/2024



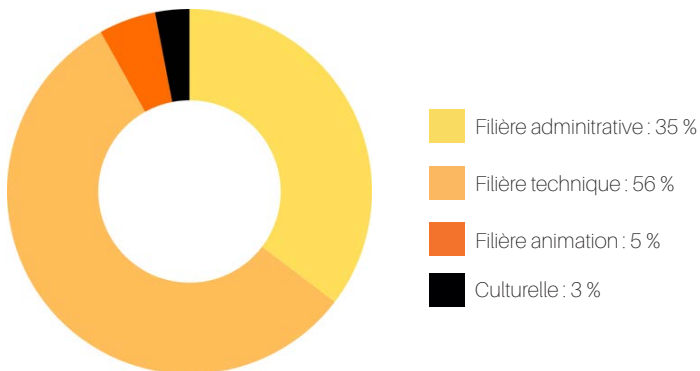
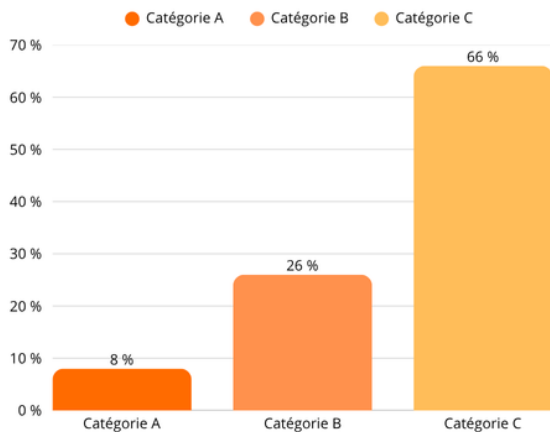
45 ans
de moyenne d'âge



Mouvements sur emplois permanents :



44 % de femmes et 56 % d'hommes



Total salaires chargés :
2 571 321 €
(2 393k€ en 2023)

CIAS

138

agents en poste
au 31/12/2024



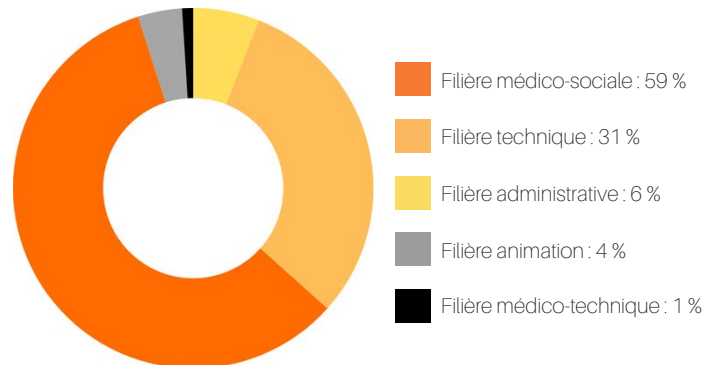
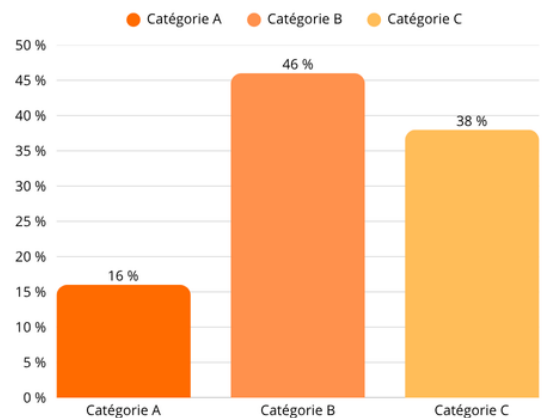
45 ans
de moyenne d'âge



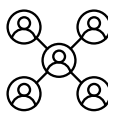
Mouvements sur emplois permanents :



90 % de femmes et 10 % d'hommes



Total salaires chargés :
4 842 968 €
(4 841 k€ en 2023)



1 ETP +
1 alternant



41 000 €

4

réseaux sociaux
(linkedin, Youtube,
Facebook, instagram)

1

site internet

2

magazines/an

1

Lettre
d'info interne
mensuelle

COMMUNICATION

Le service communication élabore et met en œuvre la stratégie de communication externe et interne. Il soutient les services en les accompagnant dans leurs projets. Cela inclut la gestion des relations presse, la production de contenus et de supports, l'animation du site internet et des réseaux sociaux, ainsi que l'organisation d'événements.

Projets des services

En tant que service support, la communication intervient à la demande des différents services de la collectivité pour les accompagner dans la valorisation de leurs actions, la diffusion d'informations ou la mise en place de supports adaptés. En 2024, le service a notamment accompagné le service jeunesse dans le cadre du renouvellement de la Convention Territoriale Globale (CTG). Cet appui a porté sur la formalisation et la diffusion d'éléments de communication à destination des partenaires institutionnels et du grand public, dans le but de mieux faire connaître les enjeux de la CTG et de valoriser les actions engagées en faveur des jeunes et des familles. Le service public d'assainissement non collectif (SPANC) a également été soutenu pour construire une stratégie de communication autour de la mise en place d'un nouveau dispositif associant aide financière et pénalité pour les installations classées à risque sanitaire. L'objectif est d'accompagner les usagers dans la compréhension des enjeux et des démarches à suivre, en valorisant l'accompagnement proposé par le service. Plusieurs supports de communication ont ainsi été créés pour clarifier le parcours usager et favoriser l'adhésion au dispositif. Enfin, le réseau des bibliothèques a été accompagné dans la création de sa nouvelle identité visuelle. Le service communication a piloté la consultation de graphistes (hors procédure marché public compte tenu du montant inférieur au seuil réglementaire), participé à la sélection du prestataire, et assuré le suivi du projet aux côtés du service culture jusqu'à la livraison complète des éléments commandés.

Refonte du site internet

Un travail de recensement des besoins en interne a été mené pour préparer la refonte du site internet communautaire. Un cahier des charges (CCTP) a été rédigé et un marché lancé. Celui-ci a été classé sans suite, les offres reçues n'ayant pas répondu aux attentes de la collectivité. Le projet sera relancé en 2025.

Événementiel

Le service communication accompagne les services dans l'organisation des événements institutionnels portés par la Communauté de communes. Parmi les temps forts 2024, il a notamment coordonné la participation de la CCHPB à la Foire exposition du Pays Bigouden. Un stand de 100 m² a été mis en place pour valoriser les projets portés par la communauté de communes, complété par un espace d'environ 30 m² partagé avec la communauté de communes du Pays Bigouden Sud. Cet espace commun a permis de présenter les actions menées conjointement ou dans le cadre de services mutualisés (tourisme, habitat, mobilités, environnement...). Le service a également pris en charge l'organisation de la cérémonie des vœux 2024, à destination des élus et agents. La cérémonie s'est terminée avec la diffusion d'une vidéo de présentation des services de la communauté, tournée en 2023 et aujourd'hui publiée sur la chaîne YouTube de la communauté de communes. Enfin, le service a accompagné l'organisation de l'inauguration de la Sirène le 16 septembre 2024, nouvelle salle communautaire dédiée à la danse et aux expositions, située à l'espace Raphalen de Plonéour-Lanvern. Organisé avec l'appui des services culture et bâtiment également associés à l'organisation, l'événement s'est déroulé en présence des partenaires institutionnels et financiers, ainsi que d'associations locales mobilisées pour l'animation de ce temps fort : une exposition sur la danse contemporaine, projection du film « L'Impassée » réalisé dans le cadre d'un projet culturel organisé dans les EHPAD communautaires et bénéficiaires du service de soins infirmiers à domicile, démonstrations de danse, par le cercle celtique Pleon Pavenn mis en musique par le Bagad ar vro vigoudenn et enfin, et par les élèves de l'école de danse Tamm Kreiz.



En chiffres

395

publications sur les réseaux sociaux (instagram et facebook) (396 en 2023)

12 745

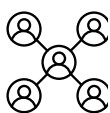
visites de la page facebook (9 300 en 2023)

616

visites de la page instagram (676 en 2023)

Perspectives 2025

- Refonte du site internet en lien avec les communes volontaires
- Mise en place d'une stratégie de communication internet et création d'un intranet
- préparation de la période préélectorale



1 ETP



670 000 €

7

sites d'intervention
(Siège, services techniques, 2
EHPAD, SSIAD, 2 déchèteries)

6

baies d'infrastructures
informatique

110

postes déployés

150

utilisateurs

INFORMATIQUE

Le service informatique assure la gestion, la maintenance et la sécurisation du système d'information de la collectivité. Il intervient sur l'ensemble des sites communautaires et accompagne les services dans leurs besoins informatiques quotidiens. Ses missions couvrent notamment l'administration du parc informatique, la sécurité des données, l'appui aux projets logiciels...

Recrutement d'un responsable du service informatique

Jusqu'en avril 2024, la gestion du parc informatique de la collectivité était assurée par une entreprise prestataire, dans le cadre d'interventions ponctuelles. Afin d'améliorer la réactivité, la continuité de service et la présence sur site, la CCHPB a procédé au recrutement d'un agent à temps plein en contrat contractuel. Ce recrutement permet désormais une gestion en régie des équipements informatiques. L'agent intervient sur l'ensemble des sites de la collectivité pour assurer la maintenance, la sécurité, le déploiement des équipements et la gestion courante du parc.

Renforcement de l'environnement numérique et sécurisation des systèmes d'information

En 2024, plusieurs actions ont été engagées pour renforcer la sécurité, la résilience et l'efficacité du système d'information de la collectivité. Un tiers du parc informatique obsolète a été renouvelé. De plus, dans une logique de sécurisation des données, la collectivité a poursuivi son partenariat avec le CDG29 pour le suivi du RGPD et le rôle de Délégué à la Protection des Données (DPD). Parmi les mesures déployées : mise en place de la double authentification pour l'accès à la messagerie, création de 30 groupes de sécurité pour cloisonner les accès aux données, et ajout d'une solution de sauvegarde déportée supplémentaire.

Par ailleurs, un appui technique a été assuré sur plusieurs projets logiciels structurants : migration du logiciel finances, déploiement d'un nouveau logiciel mutualisé pour les médiathèques, mise en ligne d'un nouveau site internet, lancement du projet de contrôle d'accès pour les déchèteries.

Projet « grappe numérique »

Dans le cadre du Groupement de coopération sociale et médico-sociale (GCSMS) finistérien « Part'Âge », auquel sont rattachés les EHPAD et la résidence autonomie communautaires de Parc an Id et de la Trinité, une candidature a été déposée à l'appel à projets « Grappe ESMS numérique » lancé par l'Agence Régionale de Santé en 2023. Ce dispositif vise à accompagner l'acquisition et la mise en œuvre d'un logiciel commun. Dans ce contexte, le service informatique de la communauté de communes a contribué à la modernisation du parc informatique des établissements concernés. Des équipements d'infrastructure obsolètes ont été remplacés afin de prévenir les risques de sécurité et garantir une meilleure stabilité du réseau. Pour assurer la continuité de service dans les EHPAD et au sein du SSIAD, des onduleurs ont été installés sur les infrastructures critiques, des dispositifs de secours 4G ont été mis en place pour pallier d'éventuelles interruptions de connexion, et une couverture Wifi à destination des résidents a été déployée sur les sites. Le service informatique a également participé à la migration du logiciel de soins dans le cadre de ce projet de mutualisation numérique. Au total pour Parc an Id : 6 PC portables 7 PC fixes et 1 retroprojecteur renouvelés. Pour la Trinité 4 PC fixes et 3 PC portables + 1 switch renouvelés.

Lancement de la mission d'archivage numérique

Dans le cadre de l'organisation de ses données et de la gestion des documents numériques, la communauté de communes a engagé en 2024 une mission d'accompagnement à l'archivage électronique, conduite entre le 5 octobre 2023 et le 3 septembre 2024, avec l'appui d'une archiviste du centre de gestion du Finistère. Cette mission a permis de dresser un état des lieux précis des pratiques documentaires au sein des services, à travers la réalisation de 16 entretiens menés auprès des équipes. Ces échanges ont visé à comprendre les flux documentaires, les logiques d'arborescences, les usages des logiciels métiers, les pratiques de nommage et de stockage, ainsi qu'à identifier d'éventuels doublons ou besoins spécifiques exprimés par les agents. En complément, une analyse technique des serveurs a été réalisée à l'aide d'un logiciel dédié à l'exploration et au traitement des arborescences de fichiers. À l'issue de cette phase d'observation, plusieurs livrables ont été produits : un rapport d'audit détaillé, des recommandations opérationnelles, une fiche-procédure pour les étapes suivantes de l'opération, ainsi qu'une fiche-conseil dédiée au nommage des fichiers et dossiers. Ce travail constitue une première étape structurante dans l'amélioration de la gestion documentaire numérique de la collectivité, en vue de futures évolutions vers un archivage électronique pérenne qui sera initié en 2025.

En parallèle de la mission numérique, une campagne de mise à jour et de traitement des archives papier s'est déroulée du 5 août au 3 septembre 2024. Elle a permis d'actualiser les archives éliminables à terme. Un travail de tri et de classement a également été effectué sur les archives versées principalement par le service ressources humaines et celles liées aux instances. Cette opération a conduit à la mise à jour du répertoire des archives communautaires et de ses annexes, ainsi qu'à la rédaction d'un bordereau d'élimination, en vue de l'obtention d'un visa de destruction par les Archives départementales du Finistère. Enfin, la destruction du pilon constitué lors d'une précédente campagne en 2021 a été préparée, permettant de libérer de l'espace et d'assurer une meilleure organisation des fonds conservés.

En chiffres : 4,18 mètres linéaires d'archives définitives (à conserver indéfiniment) classés, 8,40 ml d'archives éliminables au terme de leur durée d'utilité administrative classés, 11,12 ml d'archives proposées à l'élimination. Soit un total de 33,70 ml d'archives traités.

Perspectives 2025

- Passage de l'ensemble des sites à la fibre ;
- Changement de fournisseur pour la messagerie intégrant un support et une plateforme de formation en ligne pour tout les utilisateurs ;
- Mise en place d'une charte informatique ;
- Mise en place d'une sauvegarde sécurisée hébergée en France de la messagerie ;
- Déploiement d'un antivirus intégrant l'IA ;
- Poursuite des travaux d'archivage numérique

En chiffres

661 Go

utilisés sur le serveur administratif dont

245 158

fichiers

235 Go

utilisés sur le serveur services techniques dont

65 016

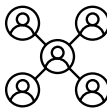
fichiers

22

équipements renouvelés dans le cadre de la grappe numérique

Valoriser et préserver l'environnement

- Cycles de l'eau
- Environnement
- Gestion des déchets



4 ETP

638,8 km

de réseau d'eau potable

3

sites de production
d'eau potable

3 650 m³

de stockage

8

stations d'épuration
(+ 1 par rapport à 2023)

46

postes de relèvement

122 km

de réseau
d'assainissement collectif

2

contrats de
délégation de
service public

CYCLES DE L'EAU

En 2023, la communauté de communes a créé le service des « cycles de l'eau ». Ce service regroupe la gestion de l'eau potable, l'assainissement collectif et non collectif, les rivières et l'eau pluviale, dans le but de traiter de manière cohérente et unifiée la gestion de la ressource en eau.

Assainissement collectif

Gourlizon : un réseau collectif pour le bourg

Commune jusqu'alors dépourvue d'assainissement collectif, un projet structurant a été lancé pour équiper le centre-bourg d'un système performant de collecte et de traitement des eaux usées. Ce chantier, de 450 000 € HT, comprend la création d'un réseau gravitaire, le raccordement des habitations et l'orientation des effluents vers cette nouvelle station d'épuration. Ce projet, qui répond à des normes techniques actuelles, permet la mise à niveau sanitaire et environnementale de la commune en réduisant les risques de pollution et en améliorant la qualité des eaux souterraines et superficielles. (Photo 3)

Plovan : un lotissement durable avec un réseau intégré

Sur la commune de Plovan, la CCHPB accompagne la création du lotissement communal « Les Roselières », projet qui allie urbanisme maîtrisé et respect de l'environnement. L'assainissement collectif a été conçu dès l'origine du projet, en tenant compte des caractéristiques naturelles du site. (Photo 1)

Gestion patrimoniale des réseaux à Plonéour-Lanvern

La commune de Plonéour-Lanvern bénéficie de deux opérations majeures de réhabilitation, inscrites dans une stratégie de gestion patrimoniale des réseaux. Le premier chantier, dans le centre-bourg, mobilise un budget de 410 000 € HT. Il vise à moderniser les canalisations principales et à remettre aux normes les branchements existants, en prévision d'aménagements futurs. Le second chantier, situé dans le secteur de Keryéquel / Keriforn, représente un investissement de 350 000 € HT. Il permet de renforcer un réseau vieillissant, de sécuriser l'acheminement et le traitement des effluents, et d'accompagner la croissance urbaine de cette zone en développement (Photo 2).



1



2



3

En chiffres

5 112

branchements, + 4 %
depuis 2023

545 799

m³ d'effluents traités
+ 12,65 % depuis 2023

100 %

des bilans
réalisés conformes

Assainissement non collectif

En chiffres

5 801

filières d'assainissement
non collectif

1 290

contrôles de bon
fonctionnement
(+ 731 par rapport à 2023)

103

contrôles de
cession immobilière

115

contrôles de
réalisation

1 586 000 €

de budget (Assainissement
collectif et non collectif)

Renforcement du service

En 2024, la Communauté de Communes du Haut Pays Bigouden (CCHPB) a renforcé son Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC). Compétente en la matière depuis 2002, la collectivité confie à la SAUR les missions de contrôle des installations et un rôle de conseil auprès des usagers. Le service a évolué avec un élargissement de ses missions et un accompagnement technique et administratif renforcé. Le recrutement pérenne d'un équivalent temps plein (ETP), effectif au 31 décembre, vise à améliorer l'accompagnement des propriétaires dans leurs démarches de réhabilitation, leur compréhension des systèmes d'assainissement, ainsi que dans l'entretien ou la mise en conformité des installations.

Des mesures complémentaires pour lutter contre les installations polluantes

Dans le cadre de l'évolution des missions du SPANC, plusieurs mesures ont été mises en place pour lutter contre les installations à risque sanitaire et plus globalement, pour agir en faveur de la qualité de l'eau en Haut Pays Bigouden. Elles se traduisent par :

- une aide financière incitative destinée aux propriétaires dont les installations présentent un risque sanitaire (jusqu'à 3 000 €) ;
- l'instauration d'une pénalité annuelle de 579,55 € TTC (tarif 2024), applicable en cas de non-réalisation des travaux après un avis défavorable du SPANC et en cas d'absence répétée aux rendez-vous ou de refus de contrôle ;
- la programmation d'une contre-visite systématique dix mois après les travaux, afin de vérifier le bon fonctionnement de l'installation, d'identifier d'éventuelles malfaçons encore couvertes par les garanties contractuelles, et de fournir aux usagers des conseils d'entretien personnalisés.

Gestion patrimoniale des réseaux

En 2024, cinq chantiers importants ont été menés sur le territoire, accompagnés du lancement d'une étude stratégique à **Plonéour-Lanvern**. Objectif : garantir un service public de qualité, résilient et adapté aux besoins actuels et futurs des habitants, à la fois sur les zones rurales et urbaines du territoire. À **Guiler-sur-Goyen**, 1 800 mètres linéaires de conduites ont été remplacés pour 110 000 € HT. Ce chantier a permis de fiabiliser l'alimentation en eau potable dans un secteur sensible, en supprimant des fuites récurrentes et en améliorant la qualité du service (photo 1). À **Landudec**, dans le secteur de Kervargon, 728 mètres de canalisation ont été renouvelés, également pour 110 000 € HT. Cette opération, menée dans un cadre préventif, participe à la sécurisation du réseau, tout en limitant les pertes d'eau et les interruptions de service. Sur la commune de **Plovan**, les travaux liés au nouveau lotissement communal « Les Roselières » ont intégré une extension du réseau d'eau potable. Pour 22 000 € HT, cette opération assure dès le départ un raccordement conforme aux normes actuelles et anticipe la desserte de futurs logements. À **Plonéour-Lanvern**, deux secteurs stratégiques – Ti Gwaremm et Kerhuel – ont fait l'objet de travaux pour un total de 130 000 € HT. Situés en limite de périmètre intercommunal, ces réseaux jouent un rôle clé dans la continuité de la distribution d'eau. Leur renouvellement permet d'harmoniser les infrastructures et d'éviter les points de fragilité. Enfin, à **Tréogat**, un chantier de 800 mètres linéaires de conduites a été réalisé pour 146 000 € HT. L'objectif : améliorer les connexions intercommunales et renforcer la sécurisation globale du réseau, notamment en cas de crise ou de période de tension

Un équipement structurant en réflexion : le réservoir de Kerlavar

L'année 2024 marque le début des études pour le renouvellement du réservoir de Kerlavar, situé à Plonéour-Lanvern. Il s'agit d'un équipement stratégique pour l'approvisionnement en eau à l'échelle du Haut Pays Bigouden. Arrivé en fin de vie, il constitue la dernière pièce majeure du schéma directeur eau potable, qui planifie les investissements nécessaires sur une vingtaine d'années. Sa reconstruction, prévue dans les prochains mois, permettra d'améliorer la résilience du réseau, d'optimiser le stockage et la distribution de l'eau et de s'adapter aux évolutions climatiques et démographiques du territoire.

En chiffres

11 421

abonnés

851 969 m³

consommés

85,85 %

de rendement de réseau

1 117 000 €

de budget



1



2



3

Cycles de l'eau

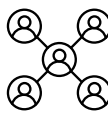
Fin du chantier de renaturation de Lessunus et actions de sensibilisation

En mai 2024, la route de Lessunus à Plouzévet a rouvert à la circulation après huit mois de travaux. Ce chantier s'inscrit dans le cadre du programme Territoires littoraux résilients, qui vise à adapter les infrastructures aux évolutions du littoral et au changement climatique. Des solutions fondées sur la nature ont été intégrées pour renforcer la résilience du site, réduire les impacts de l'évolution du trait de côte et préserver les milieux naturels côtiers. Parallèlement, une animation scolaire a été menée à l'école Les Trois Pommiers, dans le cadre du dispositif ATE (Aire Terrestre Éducative), en partenariat avec l'animatrice environnement de la Communauté de communes. L'objectif : former les élèves à l'éco-citoyenneté, les reconnecter à la nature et favoriser le dialogue avec les acteurs du territoire. Les élèves de CM de Peumerit ont bénéficié de plusieurs interventions : visites des stations d'épuration de Peumerit et Plogastel, intervention pédagogique sur le cycle de l'eau, puis réalisation d'un exposé sur la STEP et d'une affiche de sensibilisation sur les lingettes, destinée à être affichée dans la commune.

Photo 2 : avant travaux, photo 3 : après travaux

Perspectives 2025

- Lancement des travaux d'amélioration sur les stations de Plouzévet et Plonéour-Lanvern ;
- Elaboration d'un schéma directeur assainissement ;
- Renforcement de l'accompagnement technique et financier pour la réhabilitation des ANC classés à risque sanitaire ;
- Lancement des travaux d'amélioration de la filière de traitement d'eau potable de Kerlaeron, à Plouzévet.



6 ETP



110 000 €

20

bacs à marée répartis sur le littoral

160 ha

de terrains Conservatoire du littoral en gestion

10 ha

de terrains Conseil Départemental en gestion

22

itinéraires de randonnée :
4 liaisons,
15 circuits pédestres,
3 circuits VTT

210 km

de linéaire rando (hors GR34)

ENVIRONNEMENT

Le service Environnement est gestionnaire des espaces naturels du Conservatoire du littoral et des circuits de randonnée du territoire. Dans ce cadre, il propose une découverte et une sensibilisation à l'environnement à destination de tous les publics.

Poursuite du projet de demande de classement de la RNR dunes et paluds bigoudènes

Depuis plus de 2 ans, un important travail de concertation est mené avec l'ensemble des acteurs du territoire (services de l'Etat, collectivités, professionnels, associations, experts scientifiques, etc.). Près de 60 réunions aux formats diversifiés ont été organisées pour permettre la construction locale et collective de la future réserve. En septembre 2024 la démarche de concertation a été prolongée de quelques mois pour renforcer l'appropriation de cet ambitieux projet de protection du patrimoine naturel et répondre aux interrogations des élus du territoire. Initialement prévu fin 2024, le dépôt du dossier de demande de classement est repoussé à l'été 2025.



Implantation de panneaux littoraux

Evoqués depuis la prise de l'arrêté municipal visant la préservation des espaces naturels littoraux sur les quatre communes côtières en 2022, des panneaux pédagogiques ont été conçus en 2024. Implantés aux différentes entrées de plage le long de la côte, ces panneaux mettent en avant les enjeux écologiques du site et rappellent les bons gestes à adopter en vue de les préserver. Ce sont des supports de communication ludiques permettant d'informer les usagers aux réglementations et au respect des espaces naturels.

Éco-pâturage

Dans le cadre d'un partenariat avec l'association Bretagne vivante, des béliers Lande de Bretagne ont été mis à disposition de la communauté de communes pour de l'éco-pâturage sur les prairies du Conservatoire du littoral (Cdl) à Tréogat. Pour éviter la dégradation des prairies humides du Cdl par le piétinement des animaux, le pâturage n'y est pas autorisé en hiver. Une réflexion plus large avec le service gestion et valorisation des déchets de la CCHPB a alors permis d'identifier des parcelles de repli hivernales à Pouldreuzic (déchèterie et ancienne décharge). Cette méthode de gestion offre plusieurs avantages : retrouver et maintenir des profils de prairies, réduire le temps d'entretien des parcelles par les agents, éviter les nuisances sonores et les pollutions induites par les outils thermiques et offrir un accueil sympathique aux usagers.

Animations nature

Lors des animations nature, les participants sont sensibilisés à la protection de l'environnement et à la découverte des sentiers intérieurs parfois méconnus du grand public. En parallèle, le service accompagne les projets d'aires éducatives portées par les établissements scolaires du territoire. En 2024, trois aires ont bénéficié de l'accompagnement de l'animatrice environnement :

- L'aire marine éducative de l'école Les Hirondelles à Tréogat ;
- L'aire terrestre éducative de l'école des Trois Pommiers à - Peumerit ;
- L'aire marine éducative du collège Henri Le Moal à Plozévet.



Opération les bons plants

Proposée à la CCHPB depuis 1987, cette opération permet aux habitants du territoire de profiter de tarifs préférentiels dans le cadre d'un achat groupé d'essences locales. : En 2024, 49 commandes ont été passées pour un total de 3 750 plants vendus. Le top 3 des arbres les plus commandés : 1. Noisetier, 2. Troène, 3. Fusain d'Europe.

En chiffres

539 participants aux
46 sorties nature grand public

598 enfants sensibilisés au
cours des 26 séances scolaires.

3 750 arbres vendus lors de
l'opération **Les bons plants**

Création d'une nouvelle boucle de randonnée à Plogastel-Saint-Germain

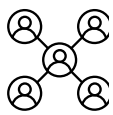
Créé en partenariat et à l'initiative de la commune et de l'association du patrimoine de Plogastel-Saint-Germain, le circuit de Sources en lavoirs est une boucle pédestre familiale de 6 km. A travers les bois et chemins creux, le sentier permet d'apprécier le patrimoine vernaculaire de la commune. Entre le repérage de l'itinéraire, la recherche de propriétaires privés, l'estimation, la commande, la programmation, l'installation et la vérification des bornes et du balisage, la création de ce circuit a nécessité le travail de 3 agents durant 5 jours. Une inscription au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée est prévue courant 2025.

Amélioration du cheminement piéton

La passerelle du Leuré qui permet la continuité de la boucle VTT « Les étangs » de la CCPBS, de l'itinéraire pédestre communal « Trélen - plan d'eau » et de la liaison « bourg de Plonéour - étang du Moulin Neuf » de la CCHPB a été refaite en 2024. Réalisé fin 2009 dans la prairie humide du Leuré à Plonéour-Lanvern, l'ossature de soutènement de cet ouvrage s'était fortement dégradée ces dernières années, rendant son utilisation dangereuse par les randonneurs. Les travaux ont été confiés à une entreprise et le financement du nouvel ouvrage a été partagé à part égale entre la CCHPB et la CCPBS pour un montant total de 32 646,90 € HT. Les morceaux de l'ancienne passerelle en bon état ont été valorisés et réutilisés sur 3 circuits du haut Pays bigouden pour le passage de zones humides : les Vallées de Plogastel à Plogastel-Saint-Germain, le Saint Démet à Plozévet et la Vallée de Languidou à Plovan. Réalisés par 3 agents sur 4 jours, ces aménagements permettent aux randonneurs de pratiquer en toute saison les pieds au sec.

Perspectives 2025

- Poursuite et dépôt du projet de classement de la RNR dunes et paluds bigoudènes ;
- Acquisition de connaissances : élaboration d'un protocole de suivi botanique simplifié, en lien avec le Conservatoire Botanique National de Brest, sur les prairies de Trunvel et poursuite de l'écopâturage. Mise en place de suivis amphibiens et papillons ;
- Organisation de collectes participatives de déchets sur le littoral ;
- Poursuite de l'accompagnement des aires éducatives du territoire.



16 ETP



3 790 000 €

2

déchèteries
communautaires

900

points de
collecte OM

162

points de collecte de tri
verre et multimatériaux
(315 colonnes)

GESTION DES DÉCHETS

Le service gestion et valorisation des déchets est en charge de la collecte et du traitement des déchets ménagers et assimilés. Il est équipé de deux déchèteries communautaires et assure des actions en faveur de la réduction et d'un meilleur tri des déchets

Modernisation de l'accueil en déchèterie

En mars 2024, la nouvelle déchèterie communautaire située à Pouldreuzic a été mise en service à l'issue d'un chantier d'un an. Cette infrastructure offre des conditions d'accueil optimisées grâce à des aménagements ergonomiques : dépose au sol pour les déchets végétaux et les gravats, garde-corps bas pour les autres flux, et séparation sécurisée des circulations entre particuliers et professionnels. Dans le même temps, une révision des horaires d'ouverture a été mise en œuvre sur les deux sites communautaires. La déchèterie de Plonéour-Lanvern, auparavant ouverte uniquement l'après-midi, est désormais accessible du mardi au samedi, de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30, aux mêmes horaires que celle de Pouldreuzic. Cette extension vise à améliorer l'accessibilité du service et à mieux répondre aux attentes des usagers. Les effectifs d'accueil ont également été renforcés, avec la présence de deux agents par site. Leur mission est d'orienter les usagers, de garantir le respect des consignes de tri et d'assurer le bon fonctionnement des équipements. Enfin, depuis juin 2024, la Communauté de Communes a contractualisé avec les éco-organismes agréés dans le cadre de la Responsabilité Élargie du Producteur pour les Produits et Matériaux de Construction du Bâtiment (REP PMCB). Ce dispositif permet l'extension du tri à de nouveaux flux, notamment le plâtre, les menuiseries vitrées et le bois de construction.



Optimisation de la REOM

La Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères (REOM) constitue le mode de financement principal du service gestion et valorisation des déchets, couvrant l'ensemble de la chaîne : sensibilisation, communication, collecte, transport et traitement. Dans un objectif d'équité et de performance budgétaire, un travail approfondi de mise à jour du fichier des redevables a été conduit en 2024. Cette action est déterminante pour garantir l'équilibre financier du service et l'égalité de traitement pour tous les usagers.

Lutte contre les dépôts sauvages : vers une communication innovante

Face à la recrudescence des dépôts sauvages, notamment aux abords des équipements de collecte et dans les secteurs isolés, la collectivité a engagé un plan d'actions de sensibilisation, avec le soutien financier de CITEO. Parmi les initiatives notables figure la création de supports de communication décalés, conçus pour interpeller directement les contrevenants. Ces visuels, validés par la commission gestion des déchets, seront déployés à partir de 2025 sur les zones identifiées comme sensibles.

Troc Textile 2024 : une action phare de sensibilisation

À l'occasion de la Semaine Européenne de la Réduction des Déchets (SERD), la 7e édition du Troc Textile a été coorganisée avec la Communauté de Communes du Pays Bigouden Sud, le 17 novembre 2024 à Plonéour-Lanvern, en partenariat avec les associations Wakan Douar et Cap Solidarité. L'événement a attiré plus de 1 100 visiteurs et permis de valoriser la filière textile autour de la thématique : « Le textile au service de nos habitats ».

Les participants ont pu assister à des ateliers thématiques :

- Ouate de cellulose : de la collecte à l'isolation ;
- Chanvre : du champ à la maison ;
- Matériaux écologiques : vers un habitat plus responsable.

Des animations autour du réemploi textile ont également été proposées :

- Couture créative (Pic et Croch) ;
- Création d'accessoires de table (Ma Chupen) ;
- Fabrication d'une marmite norvégienne dans une optique de cuisine



Développement du compostage domestique

Dans le cadre de l'obligation réglementaire de tri à la source des biodéchets, la collectivité a organisé en 2024 dix réunions d'information, une par commune, rassemblant au total 124 participants. Ces séances, d'une durée d'environ une heure, visaient à transmettre les fondamentaux du compostage : choix de l'emplacement, types de déchets admissibles, bonnes pratiques (brassage, humidité, équilibre matière sèche/matière humide). À l'issue des animations, les participants ont pu bénéficier de la mise à disposition d'un composteur subventionné à hauteur de 66 %. Cette action, reconduite depuis 2007, s'inscrit dans une stratégie de long terme, les biodéchets représentant environ 30 % des ordures ménagères résiduelles.

En chiffres

130 000

passages en déchèterie

16 231 tonnes

de déchets collectés

85%

des déchets

valorisés ou recyclés

36 % valorisation énergétique,
27 % valorisation organique et 22 %
valorisation matière

200

composteurs vendus
(73 de + qu'en 2023)

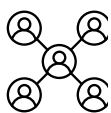
1 100

visiteurs au
Troc Textile

Perspectives 2025

- Déploiement d'un système de contrôle d'accès dans les déchèteries communautaires ;
- Lancement d'un portail usager dédié à la gestion de la REOM et à l'accès au service gestion des déchets ;
- Sécurisation des conditions de collecte : relocalisation des points d'apport, dotation en nouveaux équipements de protection individuelle (EPI) pour les agents ;
- Étude d'implantation d'un système de vidéoprotection sur les sites de déchèterie ;
- Acquisition de colonnes de tri mobiles pour accompagner les événements associatifs ;
- Poursuite de la communication ciblée sur les dépôts sauvages

- Développement économique
- Équipements communautaires
- Voirie
- Mobilités
- Habitat



1 ETP



96 000 €

6

zones d'activités

1

espace
coworking

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Le développement économique est facteur d'attractivité pour un territoire, il apporte de nouvelles activités et contribue activement à la vie locale et au développement de l'emploi. Le service économique de la communauté de communes accueille, oriente et accompagne les entreprises locales, les porteurs de projets, en mobilisant ses réseaux et ses partenaires sur le territoire. Il informe sur le tissu économique, les filières clés, le contexte local, les partenaires à rencontrer : il propose la commercialisation de terrains en zones d'activités économiques, il aide à la recherche d'immobilier, par la mise en relation avec les bons interlocuteurs, à la recherche de financements, en lien avec les partenaires, il organise des moments d'échanges, des événements et travaille étroitement avec l'office du tourisme.

Rencontre des entreprises

le 08 octobre 2024 à Plogastel-St-Germain : environ 30 chefs d'entreprises ont répondu présents à l'invitation du Haut Pays bigouden. Ce rendez-vous a été l'occasion pour les chefs d'entreprises de découvrir :

- Vechall, l'association qui leur donne des informations gratuitement
- Le service « marchés publics » de la CCHPB a fait un exposé sur l'accessibilité aux marchés publics pour les entreprises locales
- Le conseiller aux collectivités a expliqué la comptabilité publique

Le premier forum de la cession/transmission d'entreprise

Le 29 novembre 2024, organisé en partenariat avec la communauté de communes du Pays Bigouden Sud. Au total, 67 partenaires et expert se sont mobilisés pour l'évènement qui a accueilli 123 visiteurs tout au long de l'après-midi. En plus de l'espace forum, deux tables rondes étaient organisées, et la journée s'est clôturée par une pièce de théâtre visant à dédramatiser les démarches liées aux projets de cession/transmission.

KerInno Village, 3ème édition

En juin 2024, Le Groupe Jean Hénaff, la Communauté de Communes et la Technopole Quimper-Cornouaille, se sont associés à nouveau pour la 3^{ème} édition de l'appel à projets Ker Inno Village. Rebaptisé Ker Inno Végétal pour cette nouvelle édition, l'objectif était d'inviter les entrepreneurs à développer des solutions végétales innovantes et durables pour façonner l'avenir de l'alimentation. La lauréate de la 3ème édition est l'entreprise Mme Beans, une entreprise qui produit et commercialise une gamme d'aides culinaires innovantes afin d'accompagner les acteurs de la restauration collective dans l'intégration des légumes secs à chaque moment du repas. À partir du 1er trimestre 2025, « Madame BEANS » bénéficiera d'un hébergement au sein de l'un des modules de la pépinière Ker Inno Végétal, située sur le site industriel de Jean Hénaff à Pouldreuzic, pour une durée de 12 mois. Un plan d'action est mis en place pour suivre l'accompagnement de l'entreprise tant par l'entreprise Hénaff, que par la Technopole et la CCHPB, service économique.

Autres

2024 a été une année riche en rencontres avec les professionnels : rendez-vous réguliers avec les porteurs de projets, rendez-vous pour les professionnels désirant développer leur activité, conseils dans des domaines tous azimuts (aides financières, fiscalité, comptabilité, recrutement, retraite, transmission, communication, locaux, transition...), visites d'entreprises; (ex : visite cidrerie Kerné en octobre 2024).

Marchés publics pour l'entretien des ZA

: travail de relance et d'attribution des marchés. 2 prestataires, l'un pour la partie nord et l'autre pour les ZA du sud.

Le service a participé au déploiement des projets :

Schéma camping-cars, inventaire et signalétique des ZA.

Vente immobilière : CECAB

Kerandoaré : entreprise LE ROUX TP
300 000 € (fin juillet 2024)

Sensibilisation aux métiers de l'agriculture

le 04 avril 2024 à Avel Dro, organisé par la chambre d'agriculture à l'échelle de Ouest Cornouaille, en présence des collégiens de 4ème et 3ème.

31 mai 2023 : fermeture de Couleur Pays,

début d'une nouvelle page à écrire. Premiers contacts avec l'OPAC Cornouaille pour créer un nouveau commerce communautaire à Plovan.

Foire exposition

Lors de la foire exposition du pays bigouden, le service a organisé 2 temps forts. Une conférence sur

KerInnoVillage (en présence de Loïc Hénaff et Gaele Lamarque, lauréate de la 2ème édition) ainsi qu'un quizz sur les produits locaux en lien avec le Pays bigouden sud.

En chiffres

27 000 €

d'aides versées
(79 220 € en 2023)

dont

15 000 €

au titre du Pass
Commerce et Artisanat
(PCA) (13 dossiers, 2 clos et 6 en
cours, 5 sans suite)

et

12 000 €

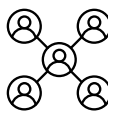
au titre de l'Aide à
L'installation (AI)
(4 dossiers)

3

terrains vendus

Perspectives 2025

- Poursuivre les aides aux entreprises ;
- Accompagner les entreprises en difficulté ;
- Guide « recruter en pays bigouden » + déjeuner emploi
- Renforcer les liens avec les partenaires



2 ETP



622 000 €

4

équipements
communautaires : 1 salle
de spectacle, 2 espaces
multifonctions, 1 pôle
nautique

3

commerces
communautaires

7

bâtiments gérés par le
service : siège CCHPB,
services techniques, 2
EHPAD, 2 déchèteries

22 700 m²

de surface
globale en gestion,
CIAS compris

ÉQUIPEMENTS COMMUNAUTAIRES

Le service équipements de la communauté de communes gère une dizaine de bâtiments dédiés aux activités de la communauté ainsi que des équipements communautaires destinés aux habitants. Il supervise et suit les travaux confiés à des prestataires externes, tout en assurant également des interventions en régie.

Entretien courant et travaux

En 2024, le service bâtiment de la CCHPB a renforcé l'optimisation de la gestion des opérations de maintenance. L'agent polyvalent a réalisé 365 interventions sur l'ensemble du patrimoine communautaire, contribuant à la réduction des coûts liés au maintien en qualité d'usage des équipements. En complément, 153 interventions ou travaux ont été réalisés par des entreprises extérieures. Plusieurs opérations notables ont été menées sur les sites communautaires :

- à l'Avel-Dro, remise aux normes du tableau général électrique ;
- la Halle Raphalen a fait l'objet d'un remplacement de ses 54 points d'éclairage par des équipements LED.
- à la résidence de la Trinité, remplacement de la pompe à chaleur et isolation des réseaux d'eau chaude sanitaires et des combles ;
- dans plusieurs bâtiments, remise en état de toitures afin de garantir la pérennité du patrimoine ;
- à la cuisine de Parc An Id, réfection complète du sol avec un revêtement en résine synthétique, suite à une expertise structurelle (*photos ci-dessous*)
- dans les locaux communautaires, mise en conformité des équipements de sécurité.

Par ailleurs, le maintien des équipements de lutte contre l'incendie aux normes réglementaires, ainsi que divers travaux de maintenance engagés cette année garantissent la qualité et la sécurité de fonctionnement des installations.



Maitrise de la consommation d'énergie

En 2024, le service bâtiment de la CCHPB s'est inscrit dans une dynamique d'optimisation de la gestion énergétique et de maîtrise des coûts de fonctionnement, avec pour objectif la réduction de l'impact environnemental du parc immobilier communautaire. Dans le cadre de l'appel à projets 2024 pour la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) et sur la base des résultats d'un audit énergétique, un projet de rénovation du bâtiment France services a été engagé. L'opération vise une amélioration significative de la performance énergétique tout en préservant l'homogénéité architecturale avec les locaux de la collectivité. Pour ce faire, la CCHPB a opté pour un scénario de travaux qui permettra de rénover entièrement l'enveloppe du bâtiment avec une amélioration énergétique estimée entre 40 et 66 %. Un budget de 460 000 € est prévu pour cette rénovation globale, subventionné à hauteur de 40 % selon les prévisions (sous réserve d'avis d'attribution). Cette rénovation énergétique est un prérequis essentiel pour les travaux de réagencement intérieur, qui renforceront l'attractivité et le confort d'usage à destination du public et des personnels. Le début des travaux est envisagé pour octobre 2025.

Par ailleurs, la contractualisation avec le Syndicat Départemental d'Énergie et d'Équipement du Finistère (SDEF) a permis la réalisation d'un audit CVC (Chauffage, Ventilation, Climatisation) sur l'ensemble du parc communautaire. Cette étude ouvre des perspectives d'amélioration de la performance des installations, notamment en matière de production de chaleur. Parmi celles-ci l'étude de l'installation d'une Gestion Technique de Bâtiment (GTB) a été envisagée, permettant une supervision informatique des équipements, allant de la surveillance des installations à l'analyse des consommations énergétiques du bâtiment.

Nouvel équipement de sonorisation pour l'Avel-Dro

Le matériel de sonorisation de la salle Avel-Dro, devenu obsolète, a nécessité un remplacement complet. Une consultation a été lancée pour la fourniture et l'installation d'un système de sonorisation polyvalent adapté aux différentes configurations d'usage, comprenant des enceintes de face, de retour et une console de mixage numérique.



Un projet de redéfinition des conventions de gestions des équipements communautaires est en cours, en collaboration avec un cabinet spécialisé. Les installations mises à disposition résultent d'une concertation préalable qui a permis d'identifier les besoins et de définir les exigences fonctionnelles et opérationnelles nécessaires à la réalisation de ces équipements. L'organisation, l'occupation et l'exploitation au sens large sont à la charge des communes. Dans ce cadre, après la synthèse des propositions de plusieurs groupes de travail visant à clarifier les obligations et responsabilités entre les communes utilisatrices et la CCHPB, une convention unique sera élaborée pour chaque équipement, en tenant compte de sa catégorie, de son type et de ses usages.

En chiffres

365

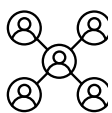
interventions en régie
(346 en 2023)

153

interventions par entreprise
(135 en 2023)

Perspectives 2025

- Poursuite des travaux de rénovation énergétique dans nos bâtiments communautaires : les bureaux de France services (démarrage en oct 2025)
- Projet de réhabilitation/construction d'un commerce et logements sur la commune de Plovan, en co-maitrise d'ouvrage avec l'OPAC : partie commerce : bar, point restauration et épicerie
- Projet de réhabilitation du centre technique : Rédaction du programme
- Projet de construction et d'extension de l'EHPAD et de la résidence autonomie à Pouldreuzic et Plozévet : rédaction du programme 2nd semestre 2025



8 ETP



2 208 000 €

500 km

de voirie d'intérêt
communautaire

VOIRIE

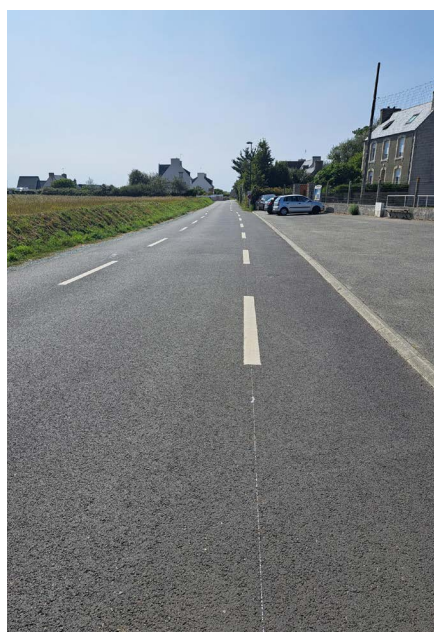
Le service voirie de la Communauté de Communes gère 500 km de routes d'intérêt communautaire. Il a en charge l'entretien des routes, y compris l'élagage, le fauchage et la sécurité routière.

Relance du marché d'entretien des routes avec de nouveaux procédés

En 2024, le marché d'entretien des routes d'intérêt communautaire a été relancé avec une nouveauté : sa division en deux lots et l'introduction de nouveaux procédés, tels que les enrobés tièdes et les enrobés à froid. Deux entreprises ont ainsi été retenues, une par lot, offrant plus de souplesse dans les interventions et permettant des économies significatives. Les enrobés tièdes, qui permettent de traiter un linéaire plus important que les enrobés à chaud, restent néanmoins réservés aux voiries présentant peu de déformations et de girations.

Trois chantiers ont déjà été réalisés avec ce procédé en 2024 :

- la route de la Cannebière à Plovan ;
- la route de Saint-Fiakr à Pouldreuzic ;
- le lieu-dit Le Créach à Peumerit.



Le service voirie à été doté en 2024 de nouveaux équipements :

- Un camion Mercedes Actros, acquis pour 164 900 € HT, a été réceptionné le 22 août ;
- Une pelle Kobelco SK 75 SR 7, d'un montant de 123 880 € HT, a été reçue le 7 novembre 2024.

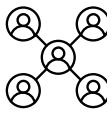
Grâce à ces nouveaux équipements, le service régie voirie pourra réaliser des travaux de dérasement, de curage de fossés et de remplacement des buses sous chaussée. Par ailleurs, le service a également procédé à l'application de 17 km d'enduit de surface pour l'entretien des routes communautaires.

Participation de la communauté de communes aux travaux d'aménagements des bourgs de Plovan et Plozévet

Dans le cadre de conventions approuvées par délibération du conseil communautaire, la Communauté de Communes du Haut Pays Bigouden a contribué à hauteur d'environ 280 000 € pour ces deux opérations. La collectivité a ainsi pris en charge la réfection de la couche de roulement des routes d'intérêt communautaire intégrées à ces projets.

Perspectives 2025

- **Travail sur la convention entre la CCHPB et les communes du territoire. Ce travail a plusieurs objectifs : clarifier les domaines d'intervention de chacun, faciliter la répartition des responsabilités, aider les habitants à mieux orienter leurs demandes concernant la voirie, fournir une information claire à la population et permettre une planification plus efficace des interventions.**
- **Mener un diagnostic du patrimoine de voirie grâce à l'acquisition d'un logiciel spécialisé.**



0,5 ETP



3 000 €

8

liaisons cyclables
bourg-plage

100

km d'itinéraires
jalonnés vélo

3

lignes de transport
en commun

1

service de transport
à la demande

MOBILITÉS

Le service mobilité de la Communauté de Communes du Haut Pays Bigouden, lancé en mars 2023, se concentre sur le développement de solutions de transport adaptées aux besoins des habitants. Il promeut les mobilités douces comme le vélo, soutient le covoiturage et cherche à améliorer l'offre de transport en commun, en partenariat avec la Région Bretagne, qui gère le transport régional. L'objectif est de garantir des solutions de mobilité efficaces et accessibles pour tous.

Création de la commission mobilités

Création de la commission mobilités avec nomination de la vice-présidente déléguée. Elle s'est réunie 3 fois en 2024.

Développer le covoiturage

Une étude comparative menée à l'échelle de l'Ouest-Cornouaille a permis d'examiner différentes solutions pour encourager le covoiturage sur les trajets domicile-travail : covoiturage subventionné, lignes dédiées, applications de mise en relation... Cette démarche a permis d'éclairer les parties prenantes sur les dispositifs existants et leurs conditions de mise en œuvre, en vue d'une expérimentation ciblée à destination des actifs du territoire.

À l'issue de cette étude, la solution portée par le prestataire Karos a été retenue comme la plus adaptée. Spécialiste du covoiturage courte distance, notamment pour les trajets domicile-travail, Karos propose une application qui facilite les mises en relation entre passagers et conducteurs pour les trajets quotidiens. Le service, baptisé OuestKarr, a été lancé en octobre 2024. Le service est subventionné par l'EPCI qui participe aux frais des passagers pour réduire le coût des trajets. Ainsi, le passager paie 1,5 € pour des trajets entre 5 et 30 kilomètres puis 0,1 € par kilomètre supplémentaire. Dans le même temps, le conducteur est indemnisé, par passager, 2 € pour des trajets de 5 à 20 kilomètres puis 0,1 € par kilomètre supplémentaire. La collectivité supporte la différence pour faire du covoiturage un service public. Avec 120 trajets covoiturés entre octobre et décembre, le lancement est encourageant.

En complément des réflexions et projets engagés, une étude a été réalisée avec des étudiants du Master Géoarchitecture de l'UBO pour identifier et structurer un maillage cohérent de lieux dédiés aux mobilités partagées à l'échelle de l'Ouest-Cornouaille. Ce travail, lancé en octobre 2024 et piloté par le SIOCA, a pour but de réaliser un diagnostic territorial et d'identifier des lieux potentiels à aménager pour faciliter la mobilité partagée dans les années futures.

Développer les mobilités cyclables

Pour développer sa politique cyclable, la Communauté de Communes du Haut Pays Bigouden a répondu à l'appel à projets AVELO3 de l'ADEME. Lauréate en novembre 2024, la CCHPB bénéficiera d'un soutien financier et d'un appui technique jusqu'en 2027 pour mener des actions en lien avec le vélo : réalisation d'études, création de nouveaux services vélo et développement d'actions d'animations sur le territoire. Le programme AVELO3 a notamment permis à la CCHPB de lancer une consultation pour une double étude : l'élaboration du schéma directeur vélo territorial et une étude pré-opérationnelle pour le réaménagement de l'ancienne voie de chemin de fer du train-carottes en voie cyclable. Le cabinet d'études a été retenu en décembre 2024 et l'étude sera lancée dès le début d'année 2025.

Opération Mai à vélo

Dans le cadre de l'opération nationale « Mai à vélo », un challenge a été lancé pour inciter les habitants du Haut Pays Bigouden à privilégier le vélo dans leurs déplacements quotidiens. Résultat : 12 465 kilomètres ont été parcourus à vélo sur le territoire, ce qui représente 2,7 tonnes de CO2 évitées par rapport à un trajet équivalent en voiture. En complément, un événement commun aux quatre EPCI de l'Ouest-Cornouaille a été organisé : la « Faites du vélo », une convergence cycliste vers Penhors. Des départs encadrés et sécurisés ont été proposés depuis quatre points de départ répartis sur les quatre EPCI de l'Ouest-Cornouaille. À l'arrivée, plusieurs animations ont ponctué la journée : course de lenteur, parcours de maniabilité, tests de vélos atypiques, et autres ateliers pour petits et grands.

Réseau : création du syndicat régional

La Région Bretagne, autorité organisatrice de la mobilité à l'échelle régionale, a lancé la création d'un syndicat spécifique à la mobilité pour développer de nouveaux services et se doter de nouveaux moyens : Bretagne Mobilités. Chaque EPCI sera invité à rejoindre ce syndicat lors de sa création, prévue en 2025.



En chiffres

120

trajets de covoiturage réalisés via le dispositif Ouestkarr entre octobre et décembre 2024

12 465 km

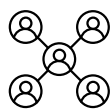
parcourus sur le Haut Pays Bigouden lors de l'opération Mai à vélo

Perspectives 2025

- Finalisation de l'étude sur le schéma directeur cyclable et sur l'aménagement de la ligne du train-carottes ;
- Création de nouveaux itinéraires cyclables (Plogastel-Saint-Germain) ;
- Développement de l'expérimentation de covoiturage Ouestkarr opérée par Karos, avec incitation financière ;
- Finalisation de l'étude sur les lieux dédiés aux mobilités partagées ;
- Adhésion au syndicat Bretagne Mobilités et travail avec la Région pour améliorer l'offre de mobilité sur le territoire ;
- Réflexions sur le transport à la demande et les solutions de mobilités pour les personnes ne possédant pas de voiture.



Logements locatifs publics en construction en 2024 : Hameau de la Vallée à Landudéc



1,6 ETP

mutualisé CCHPB/CCPBS



163 000 €

HABITAT

Le service habitat a pour mission la mise en œuvre et le suivi du programme local de l'habitat (PLH). Ce service est mutualisé à l'échelle du pays Bigouden.

L'élaboration de la stratégie bigoudène en matière d'habitat

La CCHPB et la CCPBS ont poursuivi l'élaboration mutualisée de leur 2^{ème} génération de PLH respectifs, réunis dans une stratégie commune en matière d'habitat. Un projet a été validé par le conseil communautaire du 27 juin puis soumis à l'avis des Communes et du SIOCA. À la suite de l'avis favorable de ces partenaires, la CCHPB a arrêté son projet lors du conseil communautaire du 11 décembre puis l'a soumis pour avis aux services de l'État (avis favorable du CRHH en février 2025). Le nouveau PLH de la CCHPB pour la période 2025-2030 a été adopté définitivement en mai 2025.

Le développement des logements abordables

Par l'intermédiaire de son fonds d'intervention foncier et immobilier (le « FIFI »), la CCHPB accompagne financièrement les communes dans leur stratégie de maîtrise foncière et favorise la production de logements abordables. En 2024, la commune de Plonéour-Lanvern a été accompagnée pour son opération de la « Congrégation » (logements locatifs publics, montant de subvention : 37 500 €). Par ailleurs, 20 nouveaux logements locatifs publics ont été programmés par les bailleurs sociaux au sein de 2 opérations à Plonéour-Lanvern (Rue des Alliés (*photo 1*) et Plozévet (« les Primevères »)). Enfin, la CCHPB et la CCPBS ont lancé une expérimentation pour 3 années (2024-2026, le dispositif Tiss'âges, animé par l'association AILES (*photo 2*)). Ce dispositif de cohabitation solidaire consiste à mettre en relation des propriétaires de logements qui disposent de chambres supplémentaires avec des jeunes actifs (moins de 30 ans). Au cours de l'année 2024, plusieurs hébergeurs ont été identifiés sur Plonéour-Lanvern. AILES dispense également des permanences au sein de la Maison France Services.



L'information, le conseil et l'orientation des ménages en matière d'habitat

Les partenaires de la CCHPB offrent un service neutre et gratuit d'information, de conseil et d'orientation des particuliers en matière d'habitat. L'Agence Départementale de l'Information sur le Logement (ADIL) apporte un conseil en matière juridique, administrative et financière. 180 ménages de la CCHPB ont été renseignés en 2024 (240 en 2023). Réseau TYNEO (l'Espace Conseil France Rénov') a renseigné près de 390 ménages en matière de rénovation énergétique (280 en 2023). Ces partenaires dispensent des rendez-vous avec les particuliers au sein de la Maison Frances Services.

Les aides à l'amélioration de l'habitat

La CCHPB accompagne financièrement les ménages dans leurs travaux de rénovation. « Osez rénover » abonde les aides de l'Anah à la rénovation énergétique, l'autonomie des personnes et la lutte contre le mal logement. « Osez investir » accompagne les ménages qui accèdent à la propriété et réalisent de travaux de rénovation énergétique. La CCHPB accompagne enfin les propriétaires qui mènent des travaux de ravalement de façades. En 2024, la CCHPB a versé un peu plus de 21 000 € d'aides auprès de 24 ménages.

Le pacte territorial France Rénov' de l'ouest Cornouaille

En 2024, les 4 intercommunalités de l'ouest Cornouaille ont finalisé une étude pré-opérationnelle pilotée par la CCHPB pour la mise en place d'un pacte territorial France Rénov' (PTFR). Ce dispositif, obligatoire au 1er janvier 2025, remplacera « Osez rénover ».

Sa gestion sera confiée au SIOCA et comportera 3 volets : la dynamique territoriale (mobilisation des professionnels) ; l'information, le conseil et l'orientation des ménages ; l'accompagnement des ménages (visites à domicile et mobilisation des aides financières locales et de l'Anah).

L'aire permanente des gens du voyage du Pays Bigouden

L'aire mutualisée située à Ty Carré sur la commune de Pont-l'Abbé a accueilli 79 caravanes en 2024, soit un taux d'occupation de 49 % de l'aire (gain de 10 points par rapport à 2023).



En chiffres

600

ménages informés, conseillés, accompagnés ou financés pour leurs travaux d'amélioration de l'habitat (560 en 2023)

59 000 €

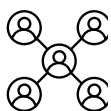
d'aides « habitat » versées par la CCHPB dont **35 %** aux particuliers et **60 %** aux communes (65 500€ en 2023)

20

logements locatifs programmés (56 en 2023)

Perspectives 2025

- Adoption définitive du PLH 2025-2030 de la CCHPB ;
- Adoption de la charte de qualité des opérations d'habitat de la CCHPB et réforme du FIFI qui l'accompagne ;
- Mise en œuvre du pacte territorial France Rénov' à l'échelle des 4 intercommunalités de l'ouest Cornouaille ;
- Poursuite du déploiement du dispositif Tiss'âges avec l'association AILES ;
- Réforme des aides à l'accession à la propriété « Osez Investir ».



3 ETP



12 000 €

248

jours d'ouverture
annuelle

25

partenaires

12

permanences
physiques

2

lieux d'intervention
(Locaux France services
et la Trinité à Plozévet)

FRANCE SERVICES

France Services oriente et accompagne les usagers dans leurs démarches quotidiennes et administratives. De nombreux partenaires tiennent des permanences sur site, couvrant divers domaines.

Amélioration de la qualité d'accueil et d'accompagnement et proximité de services

En 2024, la création d'un bureau supplémentaire et une nouvelle organisation des modalités d'accueil (accueil sur rendez-vous uniquement les mardis après-midi) a permis aux conseillères France services d'accompagner des usagers en toute confidentialité. Par ailleurs, et toujours dans l'objectif d'adapter au mieux l'accueil des usagers, la structure a candidaté à un appel à manifestation d'intérêt « Lieux innovants, Lieux accueillants » auprès de la Banque des Territoires afin d'obtenir une expertise et des conseils en matière d'agencement et d'aménagement des locaux. La première candidature en 2023 n'avait pas abouti, mais la seconde candidature en février 2024 a été retenue. L'accompagnement a été mené par des architectes et designers d'espace sur la transformation de l'espace France services (aménagement, sonorisation, mobilier, signalétique...). Il a débuté en mai 2024. Il y a eu des visites, des échanges et réunions. Le personnel France services ainsi que la direction, les élus, les services techniques, le service informatique et les partenaires ont été associés à cette démarche. Les prestataires en design d'espace de la Banque des Territoires ont d'abord produit un livrable diagnostic. Il cible les problématiques et préconise des changements à mettre en œuvre. Un second livrable a été produit à l'issue de l'accompagnement, il s'agit du livrable conception avec des plans de redistribution des locaux, d'aménagement des espaces, des propositions en termes de visibilité et communication et une estimation des coûts.

Audit ANCT

Trois ans après l'obtention du label « France services », la structure du Haut Pays Bigouden a fait l'objet d'un audit mené par l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT). Cet audit avait pour objectif d'évaluer l'utilisation du label par la collectivité, à travers plusieurs volets : locaux, personnel, partenariat, communication, qualité de services. L'avis rendu a été très favorable. Il vient conforter les orientations prises par la collectivité, notamment sur les axes prioritaires que sont l'amélioration de l'accueil, la proximité avec les usagers, la dynamique partenariale et la lisibilité de l'offre de services.

Accès aux droits

Des actions d'information à destination du public ont été animées en partenariat avec des acteurs locaux et des opérateurs nationaux. Parmi elles, deux soirées information retraite (Photo 3) et une journée sur l'emploi à domicile entre particuliers. Par ailleurs, et au regard des axes retenus par les élus du Haut Pays Bigouden pour l'élaboration de la nouvelle Convention territoriale Globale, France services a été associée au travers de l'axe « accès aux droits » et de l'inclusion numérique pour les jeunes et les parents, dans l'élaboration et dans la mise en œuvre d'actions.

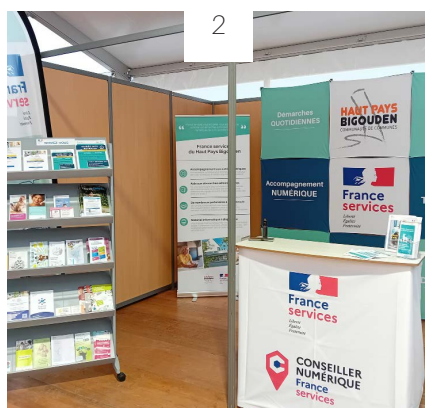
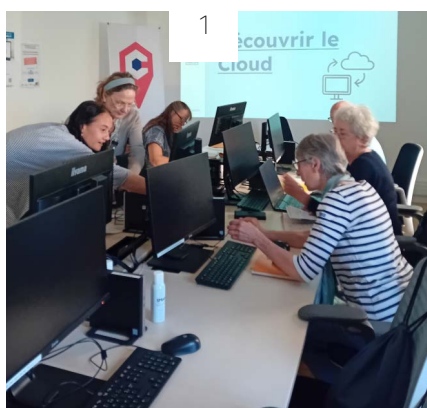
Accompagnement numérique

L'accompagnement par la conseillère numérique a été plus faible en 2024 (304 accompagnements) du fait de l'absence d'une conseillère numérique en avril et mai. Rebecca HANKS a pris ses nouvelles fonctions le 1er juin 2024 et suivi la formation obligatoire de conseillère numérique de septembre à novembre. Un atelier gazette a vu le jour à la résidence La Trinité de Plozévet, atelier coanimé par la conseillère numérique et l'animatrice de La Trinité.

Photo 1

Foire exposition 2024

À l'occasion de la Foire exposition du Pays Bigouden 2024, la CCHPB a participé à l'événement pour présenter ses services. Un stand aux couleurs de France services a été aménagé, permettant une visibilité renforcée de la structure. Durant les quatre jours de la manifestation, les conseillères France services se sont relayées pour accueillir le public et faire découvrir l'offre d'accompagnement proposée. Au total, 56 personnes ont été renseignées sur des thématiques variées. Une nouvelle participation est envisagée pour 2025, avec l'objectif d'associer certains partenaires à cette démarche. Photo 2



En chiffres

4818

accompagnements
(4 324 en 2023)

23 % d'utilisateurs âgés entre 65 et 74 ans
21 % d'utilisateurs âgés entre 55 et 64 ans
10,50 % d'utilisateurs âgés entre 45 et 54 ans
10 % d'utilisateurs âgés entre 15 et 24 ans

93 %

d'utilisateurs du
Haut Pays Bigouden
(81,7 % en 2023)

67 %

d'accompagnements
réalisés par France
Services

33 %

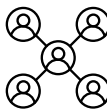
d'accompagnements
réalisés par les
partenaires

30

partenaires dont 16 sous
la forme de permanences

Perspectives 2025

- Poursuite de la réflexion sur l'amélioration des conditions d'accueil et d'accompagnement à France services ;
- Développement de nouveaux partenariats (URSSAF, Ker'Aidants, ESAT des papillons blancs) ;
- Mise en œuvre d'actions liées à l'accès aux droits (Café de l'emploi, stages, temps d'information...) ;
- Lancement du programme annuel « Générations Numériques » ;
- Développement d'ateliers numériques en lien avec les partenaires et hors les murs.



138 ETP



6 772 381 M€

2

EHPAD

1

Résidence
autonomie

1

Service de Soins
Infirmiers à Domicile
(SSIAD)

CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE

L'Action sociale d'intérêt communautaire, par l'intermédiaire de son CIAS (Centre Intercommunal d'Action Sociale) se définit par des actions en faveur des personnes âgées et handicapées, par la coordination des actions en faveur du maintien à domicile et par la gestion des établissements d'accueil et services médico-sociaux.

5 réunions du conseil d'administration en 2024

- Adoption du projet d'établissement de la résidence Parc An Id ;
- Lauréat à l'appel à projet du CD29 sur l'augmentation de 18 logements en RA ;
- Inauguration de la salle de sport de la résidence la Trinité en décembre ;
- Expérimentation d'un dispositif de cohabitation solidaire : conventionnement avec l'association AILES ;
- Signature de la convention triennale 2024-2026 CLIC du Pays Bigouden ;
- Adoption du Règlement intérieur à l'adresse des agents du CIAS ;
- Recherche de foncier sur la commune de Pouldreuzic pour construction d'un nouvel EHPAD

Composition du conseil d'administration

- **KERLOCH Josiane**, Présidente du CIAS
- **LE GUELLEC Yves**, Vice-président délégué à l'action sociale
- **BERRIVIN Annie**
- **BIGER Marthe**
- **BUREL Michelle**
- **BUREL Elodie**
- **CARADEC Jean-Louis**
- **DUFOUR Marie-Thérèse**
- **JAOUEN Gwénaëlle**
- **JONCOUR Martine**
- **KEREZEON Gilles**
- **LE BERRE Hélène**
- **LE BLEIS Jean-François**
- **NICOLAS Annie**
- **NICOLAS Patricia**
- **PERENNOU Marie-Suzanne**
- **PETON Gaby**
- **PICHON Franck**
- **TANGUY Isabelle**

Partenariat

Dans le cadre de l'amélioration de la prise en charge des résidents relevant des soins palliatifs, le CIAS a conventionné avec l'équipe mobile d'accompagnement et de soins palliatifs (EMASP) du centre hospitalier de Cornouaille.

Recrutement

Une nouvelle directrice a pris ses fonctions à la Trinité et au SSIAD en juin, marquant une nouvelle dynamique pour les établissements. Par ailleurs, un médecin coordonnateur rejoindra l'équipe en octobre, renforçant ainsi l'encadrement médical et la coordination des soins.

Projet

L'établissement a été désigné lauréat de l'appel à projets lancé par le Département en vue de l'extension de l'offre en résidence autonomie. Ce projet prévoit la création de 18 places supplémentaires, portant la capacité d'accueil de la structure à 66 places, contre 48 actuellement.

Cohabitation intergénérationnelle

Tiss'âges est une initiative d'habitat partagé et solidaire, pensée pour favoriser le lien social et répondre aux besoins de logement sur le territoire du Pays Bigouden. Le projet se décline à travers deux dispositifs complémentaires : la cohabitation intergénérationnelle solidaire et l'hébergement temporaire chez l'habitant.

La cohabitation intergénérationnelle solidaire permet à un ou une jeune (étudiant, apprenti, salarié...) de loger chez une personne âgée ou un-e senior, en échange d'une présence bienveillante et parfois de petits services. Ce dispositif favorise l'entraide, le partage d'expériences et contribue à lutter contre l'isolement des seniors tout en offrant une solution de logement économique et sécurisante pour les jeunes.



En chiffres

59

résidents à l'EHPAD de
Parc an Id

12

résidents à l'EHPAD de la
Trinité

48

résidents à la résidence
autonomie de la Trinité

62

bénéficiaires du SSIAD

6,5

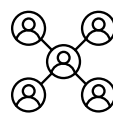
places au service
ESSIP/SSIAD

150

bénéficiaires du réseau
gérontologique

Perspectives 2025

- Lancement d'une consultation pour une mission de programmation pour la construction et l'extension de nos résidences Parc An Id et Trinité : Rédaction du programme en 2025 ;
- Création d'un poste de directrice du CIAS pour coordonner / piloter le projet bâtimentaire en cours et assurer la direction de la Trinité suite au départ de la directrice ;
- Création d'un poste d'assistante administrative (RH) et financière, aux côtés de la direction CIAS et pour assurer une pleine coordination entre les services support CCHPB et les services des établissements du CIAS ;
- Acquisition de foncier situé sur Pouldreuzic, pour accueillir la nouvelle résidence ;
- Structuration du futur service autonomie par le regroupement du SSIAD avec le service d'aide à domicile (SAD) du CCAS de Plonéour-Lanvern en lien avec l'ADMR, d'ici le 31 décembre 2025 ;
- Lancement d'un audit organisationnel auprès des établissements de Parc An Id et la Trinité.



2 ETP



171 000 €

6

associations
subventionnées
(7 en 2023)

JEUNESSE

Le service jeunesse a pour mission de mettre en œuvre et de suivre la Convention Territoriale Globale (CTG) en collaboration avec la CAF, le Département, les communes et les partenaires. Son rôle consiste à décliner les actions prévues par cette convention, en veillant à leur bonne coordination et à leur adaptation aux besoins locaux. Le service assure également la coopération entre les différents partenaires et acteurs de la petite-enfance, de l'enfance, de la jeunesse, du handicap et de l'inclusion, afin de garantir une approche cohérente et inclusive sur l'ensemble du territoire.

Recrutement d'un deuxième poste de chargé de coopération

En 2024, la CCHPB a créé un second poste de chargée de coopération, intervenant sur les thématiques petite-enfance et enfance et travaillant en étroite collaboration avec la chargée de coopération jeunesse. Les 2 chargées de coopération interviennent également en transversalité sur les thématiques handicap et parentalité. La CAF participe au financement de ces 2 postes à hauteur de 1.75 ETP et plafonné à 24 000€ par poste selon la quotité ETP.

Renouvellement de la Convention Territoriale Globale

La communauté de communes a engagé la réécriture de sa Convention Territoriale Globale (CTG) pour la période 2025-2029, en partenariat avec la Caisse d'Allocations Familiales (CAF), les communes du territoire et le Conseil Départemental. Ce projet a fait l'objet d'un travail collaboratif et participatif, associant élu, professionnels, associations et habitants, à travers la mise en place de quatre ateliers participatifs (*photo 1*) et la diffusion d'un questionnaire. Les ateliers, ainsi que les 329 réponses recueillies au questionnaire, ont permis de recenser les attentes et besoins du territoire, et d'identifier les principaux enjeux pour les cinq années à venir. Quatre axes thématiques ont ainsi été retenus : l'inclusion de tous les enfants, le soutien à la parentalité, le bien-être et l'épanouissement des jeunes de 11 à 17 ans, et l'accès aux droits des familles et des jeunes de 16 à 25 ans.

La CTG a été approuvée lors du conseil communautaire du 14 novembre 2024, avant d'être soumise à validation par les instances partenaires : la CAF du Finistère, les communes membres, puis le Conseil Départemental. Une restitution publique est prévue en 2025, accompagnée d'un temps officiel de signature de la convention. La CTG est consultable sur le site www.cchpb.bzh

Un annuaire « Grandir en Haut Pays Bigouden »

En 2024, la CCHPB a édité un annuaire répertoriant l'ensemble des services aux familles disponibles sur le territoire. Destiné aux familles et futurs parents, mais également utile aux jeunes et aux professionnels, ce livret centralise les informations utiles pour faciliter l'accès aux services et à l'accompagnement des modes de garde sur le territoire en passant par les lieux et outils « ressources » pour accompagner les parents ou futurs parents, sur des sujets variés tels que l'accompagnement à la natalité, la santé, le handicap, l'aide aux devoirs, les loisirs, etc. Ce projet a bénéficié d'un soutien financier de la Caisse d'Allocations Familiales du Finistère. (photo 3)

Bourse projet jeunesse

Afin de soutenir les initiatives et valoriser l'engagement dans la vie locale, des jeunes habitants du Haut Pays Bigouden, la communauté de communes a lancé en 2024 une « bourse projets jeunesse », pouvant aller jusqu'à 500 € par projet. Cette année, quatre projets de jeunes ont été soutenus : Une jeune nageuse de haut niveau pour le financement de ses équipements et sa participation aux compétitions, deux jeunes membres de la Hip Hop New School qui ont participé à une résidence et une prestation artistique à Niort et qui ont proposé une initiation lors de la journée « Rue aux enfants » à Landudec et une jeune qui a participé à un échange universitaire à Taiwan.

Semaines de la Petite-Enfance

Depuis 2024 et le recrutement d'une chargée de coopération Petite-Enfance, la CCHPB participe à l'organisation des semaines de la petite enfance du Pays Bigouden. La CCHPB apporte également un soutien logistique et financier : mise à disposition de l'Avel Dro, édition des supports de communication...

Accueil des collégiens pour une découverte de la fonction publique

Des élèves de 3ème du collège de Pouldreuzic suivant une option « orientation », ont rencontré des agents de la communauté de communes au cours d'une matinée, pour découvrir la diversité des services et des métiers exercés dans une collectivité.

Projet inter-centre Jeux Olympiques et Paralympiques

Dans le cadre des Jeux Olympiques et Paralympiques (JOP) 2024, la Communauté de Communes du Haut Pays Bigouden a coorganisé, du 10 au 12 juillet, un programme d'animations à destination des enfants et des jeunes, en partenariat avec les accueils collectifs de mineurs du territoire. L'objectif était de faire découvrir l'histoire, les valeurs et la culture des Jeux, tout en sensibilisant au handicap et à l'inclusion. L'événement a rassemblé 206 enfants âgés de 3 à 17 ans, encadrés par 36 professionnels, autour de disciplines sportives, notamment paralympiques, et d'ateliers culturels, citoyens et historiques ((photo 2). Neuf structures et associations locales ont été mobilisées. Une matinée spécifique a également été proposée aux enfants du relais petite enfance du Goyen et aux assistants maternels. Pour l'occasion, du matériel sportif inclusif a été acquis. Celui-ci est désormais mutualisé au sein de malles « inclusion », accessibles aux structures du territoire. L'opération a bénéficié du soutien financier du SDJES - Académie de Rennes.



1



2



3

En chiffres

1 550 €
d'aides pour
4 projets soutenus

206
enfants accueillis au
projet intercentres

24
participants au
séjour interculturel

329
réponses au
questionnaire CTG

87 308 €
de subventions

Séjour interculturel

Du 2 au 12 août 2024, la commune de Plovan a accueilli 24 jeunes allemands, espagnols et français âgés de 15 à 18 ans, dans le cadre d'un échange interculturel (*photo 4*). Ce séjour était organisé par l'association Gwennili en lien avec les services culture et jeunesse de la CCHPB et la mairie de Plovan. Après avoir récolté de la matière (photographie, dessin, empreinte au pastel...) autour des sites archéologiques existants sur la commune lors de visites menées par l'association Patrimoine de Plovan, les jeunes ont été initiés par Gildas Bitout, plasticien-photographe, aux techniques de photos-collages à partir de leurs silhouettes et des éléments récoltés. Le travail réalisé a été présenté lors d'un vernissage sous forme de visite en déambulation dans les rues de Plovan.



Perspectives 2025

- Signature et restitution CTG : création d'un support illustré et d'un support vidéo ;
- Projet Générations Numériques ;
- Organisation d'un ciné-forum sur l'inclusion ;
- Développement et création de lieux d'accueils enfants-parents ;
- Organisation d'un Job dating pour les ALSH du territoire ;
- Co-organisation des semaines de la petite-enfance du Pays Bigouden ;
- Développement d'ateliers parentalités ;
- Etude de faisabilité relative à la création d'une structure d'accueil pour enfants en situation de handicap ;
- Organisation d'un séjour interculturel à Tréogat.

La Structure Infos Jeunes

La Structure Infos Jeunes (SIJ) est un service communautaire mutualisé avec le Pays Bigouden Sud qui accompagne les 11-30 ans du territoire Bigouden sur des sujets variés (emploi, loisirs, santé, mobilité). Elle propose un accueil à Pont-l'Abbé et intervient hors les murs, en public ou en milieu scolaire. Les interventions en milieu scolaire de la SIJ ont permis cette année de sensibiliser les élèves à différentes thématiques telles que les conduites à risques, l'usage des réseaux sociaux ou encore le vivre ensemble. Chacun des collèges du Haut Pays Bigouden a pu bénéficier au moins d'une intervention au libre choix du personnel de direction. Un café des métiers organisé à la CCHPB le mercredi 28 février en partenariat avec la mission locale du Pays de Cornouaille a permis d'accueillir et informer une centaine de jeunes et familles autour des métiers de la santé, du social et de l'animation (*photo 5*). Cette action s'inscrivait dans un cycle de trois cafés des métiers avec chacun sa thématique. Enfin, un projet vidéo autour des jeunes sportives en Pays bigouden a permis de promouvoir et de valoriser l'engagement sportif de quatre jeunes femmes du territoire. Ce projet a permis de mettre en lumière Laurie, 23 ans, habitante de Peumerit, qui pratique la natation.

En chiffres

accueils à la SIJ

accompagnements
individuels

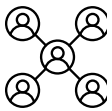
bénéficiaires lors
d'actions collectives

de financement CCHPB



CULTURE

Le service culture accompagne le développement et la promotion de la politique culturelle intercommunale, partagée et concertée, dans le respect des droits culturels des habitants et en complémentarité avec les communes du territoire. Il assure la gestion des affaires culturelles et le développement de l'action culturelle territoriale. Il participe également à la définition de projets stratégiques et accompagne les acteurs culturels en favorisant leur coordination et leur structuration.



2 ETP



350 000 €

Projet culturel de territoire

La communauté de communes a engagé en juillet 2023, l'élaboration de son projet culturel de territoire, en partenariat avec Culture Lab 29. Cette démarche, construite en concertation avec les habitants, les acteurs culturels et les partenaires territoriaux, vise à rendre lisible l'offre culturelle proposée sur le territoire et à soutenir les dynamiques impulsées par les acteurs culturels. Il s'attache également à renforcer l'identité culturelle du Haut Pays Bigouden et à affirmer le positionnement de la communauté de communes en tant qu'acteur du développement culturel. Après plusieurs phases d'analyse et de formulation de scénarios, le projet a été finalisé et adopté à l'unanimité lors du conseil communautaire du 27 juin 2024. Le projet culturel du Haut Pays Bigouden présente ainsi la stratégie communautaire, mettant en évidence les grands enjeux et orientations de sa politique culturelle et les actions à mener pour les années à venir. Il invite également les acteurs et les habitants à se saisir d'actions, en complémentarité des collectivités, pour favoriser une dynamique culturelle collective, adaptée au territoire. Il permet également de structurer une feuille de route pour les années à venir, en réponse aux besoins identifiés sur le territoire lors du diagnostic culturel de 2022.

Un pacte de développement culturel du Haut Pays Bigouden

Repérée par les institutions pour sa dynamique culturelle, la communauté de communes est devenue en 2024, le premier territoire du Finistère à s'engager dans l'élaboration d'un pacte de développement culturel, en lien avec l'État-DRAC Bretagne, la Région Bretagne et le Département du Finistère. Cette convention vise à mieux coordonner les interventions publiques en matière culturelle et à permettre un accompagnement technique et financier spécifique au territoire. Ce partenariat a permis en 2024, l'attribution d'une enveloppe de 17 600 € afin de contribuer au financement de projets culturels.

Faire connaître la politique culturelle de territoire

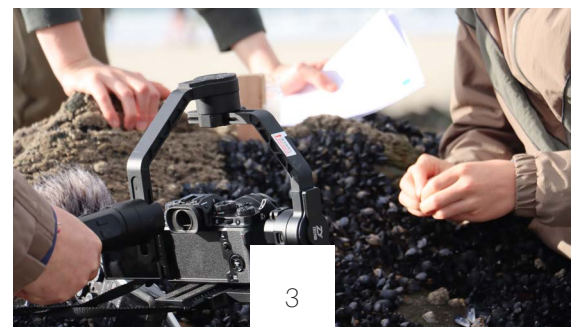
Avec la volonté de diffuser sa politique culturelle et d'informer le plus largement possible les acteurs culturels, structures ressources, partenaires institutionnels et habitants, la communauté de communes a organisé un temps fort de restitution publique de son projet culturel, couplé à la signature officielle du pacte de développement culturel du Haut Pays Bigouden, le 19 octobre 2024 à l'Avel-Dro. Organisé aux côtés de l'État-DRAC Bretagne, de la Région Bretagne et du Département du Finistère, cet événement a été l'occasion de revenir sur la démarche, de présenter les orientations de la politique culturelle communautaire et le plan d'action du territoire pour les années à venir. Des interventions artistiques ont rythmé la matinée, organisée sous la forme d'une matinale radio animée par les artistes de de la compagnie Micro-Circuit (*photo 1*). Des visites et découvertes de projets culturels sur le territoire ont été ensuite proposées aux partenaires en après-midi. Un podcast a été réalisé pour restituer les temps forts de la journée. Soutenu par le Pacte de développement culturel, la communauté de communes a également édité une mise en récit de son projet culturel, rédigée sous la forme d'une enquête mêlant réalité et fiction prospective, «TOUT AUTOUR DU MENHIR | TRE EN-DRO D'AR MAENHIR». Réalisé par l'auteur Alexis Fichet et l'illustratrice Marie Colin, cet outil littéraire propose de donner une existence narrative aux orientations de la politique culturelle intercommunale. Le vice-président délégué à la culture et le service accompagnent également le rayonnement et la promotion de la politique culturelle intercommunale. Ils ont ainsi été invités à en échanger et à en témoigner en avril 2024 auprès de la ministre de la Culture, Rachida Dati, alors en déplacement en Ile-et-Vilaine.

L'engagement vers la sauvegarde et la promotion de la langue bretonne

La communauté de communes poursuit son engagement dans la démarche de labellisation « Ya d'ar Brezhoneg », initiée en 2023 avec l'accompagnement de l'Office Public de la Langue Bretonne. Le service culture assure le suivi technique des actions inscrites dans ce cadre, avec pour objectif d'atteindre le niveau 2 du label à l'horizon 2026. Le service participe également à une réflexion lancée dans la continuité des Assises de la culture et de la langue bretonnes en Cornouaille, organisées par le Conseil de développement de Cornouaille. Cette initiative s'inscrit dans une démarche de participation citoyenne et de prospective, inspirée du modèle des conventions citoyennes locales. Un groupe de jeunes cornouillais (18-35 ans) a ainsi été constitué pour s'emparer du sujet. Cooptée, la responsable du service culture a rejoint la démarche en septembre 2024.

Développement de l'action culturelle intercommunale

La communauté de communes poursuit, en lien avec la mise en œuvre du projet culturel de territoire, le développement et le portage d'actions culturelles. Plusieurs projets ont ainsi été portés ou lancés en 2024, dont plusieurs soutenus par le pacte de développement culturel : le projet intergénérationnel d'implication et de création artistique « Objectif Dunes » autour du classement RNR des Dunes et paluds Bigoudènes, coconstruit avec le Collectif de la Meute (*photo 2 et 3*) ; un rallye-patrimoine autour de la thématique nationale « patrimoine des réseaux et des connexions » à l'occasion de la 41^e édition des Journées Européennes du Patrimoine ; la coordination d'une première Escale des Tréteaux du Phare (*photo 4*) dans l'enclos de la Chapelle Saint-Germain à Plogastel-Saint-Germain ; le lancement du projet « Michel Thersiquel et le Haut Pays Bigouden » qui aboutira en 2025 à une exposition in situ et dans l'espace public. Cette dernière action a, par ailleurs, permis de proposer au personnel du CIAS, aux bénévoles des associations du patrimoine, ainsi qu'aux autres parties prenantes du projet (étudiantes de l'UBO, association des Amis de Michel Thersiquel, Port-Musée de Douarnenez) une formation à la collecte de mémoire, coconstruite par le service et Culture Lab 29.



Mise en réseau des bibliothèques et des médiathèques du Haut Pays Bigouden

L'année 2024 a été marquée par la structuration et le développement du réseau des bibliothèques, désormais identifié sous le nom de « Bigouthèque ». Animé et coordonné par une chargée de mission lecture publique de la communauté de communes, ce réseau regroupe les huit bibliothèques du Haut Pays Bigouden. Des réunions mensuelles ont été instaurées, et un accompagnement régulier est assuré pour renforcer la coordination, la professionnalisation des équipes (salariés et bénévoles) et l'amélioration de l'offre aux usagers. Trois sessions de formation ont été proposées, dont une axée sur l'accueil en bibliothèque, en lien avec la Bibliothèque Départementale du Finistère. Parallèlement, une procédure de marché public a été engagée en vue de l'informatisation du réseau, avec le déploiement prévu d'un logiciel mutualisé et d'un site internet. En amont, un important travail de désherbage et de nettoyage des bases de données a été mené dans chaque bibliothèque.

Une première action culturelle commune autour de l'œuvre de Claude Ponti

En 2024, le réseau Bigouthèque a co-construit et porté un projet culturel commun autour de l'univers de Claude Ponti, figure emblématique de la littérature jeunesse. De septembre à novembre, un programme d'animations grand public a été proposée dans les bibliothèques et hors-murs : spectacle, lectures, ateliers d'illustration, exposition et actions de médiation. Ce temps fort a réuni 1 248 participants dont 1 043 enfants.



En chiffres

1 248

participants aux différentes actions «*Around de Claude Ponti* » dont **1 043** enfants et **205** adultes

15

actions réalisées ou en cours de réalisation sur les 17 à mettre en œuvre pour la charte Ya d'ar brezhoneg

223 457 €

de subventions aux acteurs culturels dont **17 600 €** issus du pacte de développement culturel (194 597 € en 2023)

Perspectives 2025

- Poursuite de la mise en œuvre du projet culturel de territoire et suivi du pacte de développement culturel du Haut Pays Bigouden ;
- Poursuite de la mise en œuvre des actions de la Charte « Ya d'ar Brezhoneg » ;
- Spectacle vivant : recrutement d'un contrat de projet et expérimentation autour de la diffusion et de l'action culturelles : développement des partenariats (conventions) ;
- Enseignements artistiques et transmissions : développement de la coopération vers un pôle d'enseignements artistiques ;
- Lecture publique : informatisation du réseau, développement d'une identité graphique commune, accompagnement des acteurs, développement d'une résidence d'artiste-auteur sur le territoire ;
- Patrimoines : réalisation et présentation de l'exposition « Michel Thersiquel, un regard sur le Haut Pays Bigouden » au musée Hénaff et dans l'espace public, rallye-patrimoine 2025 ;
- Développement et portage d'actions culturelles : finalisation et restitution d'Objectifs Dunes !, balades théâtralisées, projets d'éducation artistique et culturelle...



**HAUT PAYS
BIGOUDEN**

BRO VIGOUDENN UHEL